

La Voix de l'Est

VOL 38 — NO 212

GRANBY, LUNDI 13 MAI 1974

15 CENTS

Dès le onzième jour Chaque absence des députés leur coûtera \$60.

QUEBEC (PC) — Un certain nombre de députés libéraux à l'Assemblée nationale risquent de perdre une partie de leur salaire à la fin de la session, à cause d'un trop grand nombre d'absences lors des séances.

Le whip du Parti québécois, M. Marcel Léger, a fait savoir, lors d'une entrevue à la Presse canadienne, que son parti envisageait de réclamer que la Loi de la Législature soit respectée intégralement au sujet des absences en Chambre.

L'article 95 de cette loi prévoit une "déduction de \$60 sur l'indemnité d'un député, pour chaque jour en plus de dix qu'un député n'assiste pas à une séance de l'Assemblée nationale". C'est dire que l'amende commence "à courir" à partir du onzième jour.

La loi prévoit naturellement qu'un député peut s'absenter pour des motifs

valables, soit la maladie ou une "activité officielle".

Lors des Parlements précédents, une motion présentée par le leader parlementaire du parti au pouvoir et appuyée par l'Opposition, prévoyait que les dispositions de l'article 95 de la Loi de la Législature n'étaient pas appliquées.

Ainsi, le journal des Débats du 24 décembre 1971, nous indique qu'une proposition du ministre libéral Gérard-D. Lévesque, appuyée par le député Rémi Paul, de l'Union nationale, avait été approuvée en ce sens. Il s'agissait d'absoudre tous les députés qui avaient, au cours de la session, manqué 11 séances ou plus de l'Assemblée nationale.

Cette session-ci, le Parti québécois envisage cependant de combattre de toutes ses forces la présentation d'une telle motion, de sorte

que tous les députés qui auront manqué plus de 10 séances sans raisons légales risquent de perdre \$60 par jour d'absence, à partir du onzième jour. M. Léger estime en effet que le rôle d'un élu du peuple est de siéger au Parlement, et que c'est là qu'on doit le retrouver.

Aucun officier de l'Assemblée nationale ne prend officiellement les présences à l'Assemblée.

Les cuisses et les seins remplacent les guitares...

GRANBY (par Ginette LAURIN) — Si des visiteurs passent la journée devant la cage des singes, au jardin zoologique, parce qu'ils les trouvent amusants, il est bien entendu que ces personnes n'ont pas le temps de se promener ailleurs, afin de voir les autres animaux.

Tout ça pour dire que c'est probablement ce qui est arrivé à un jeune chansonnier, d'Ottawa, de passage à Granby.

Ce monsieur dénonce, dans une lettre envoyée à notre journal, le manque de respect des hôteliers envers la communauté québécoise. Il déclare que dans certains hôtels de Granby, les guitares et les belles voix ont été remplacées par les cuisses et les seins.

Ce visiteur, qui n'a d'ailleurs pas mentionné l'époque de son arrêt chez-nous, souligne qu'au point de vue artistique, il ne voit pas beaucoup de talent à faire sauter des seins ou vibrer des cuisses.

C'est pourtant la première fois qu'un homme se plaint de ce genre d'exhibition. Toutefois, pour qu'il n'est vu que ça, le chansonnier a dû passer tout son temps dans des hôtels, renommés pour ces spectacles, car à moins d'attrape-nigaud, il est facile d'identifier le genre de l'hôtel avant d'entrer. "On montre d'ailleurs pas à un vieux singe comment faire la grimace".

Selon le monsieur d'Ottawa, il faut encourager les gens de passage dans une ville à voir ce qu'il y a de meilleur sur le plan artistique, soit pour la chanson, le théâtre, etc.

Il est bien regrettable que ce jeune chansonnier n'ait pas aimé les spectacles présentés en notre ville; toutefois, s'il avait frappé aux bonnes portes, car il y en a, il aurait sûrement trouvé autre chose que des cuisses et des seins sautillants.

De toute façon, une ville comme Ottawa, même si elle est la capitale fédérale, n'est pas non plus à l'abri de ce genre de spectacles qui attirent cependant, chaque fois, bon nombre d'intéressés.

Les cuisses et les seins remplacent pour l'instant les guitares et les voix; il faut maintenant se demander qu'est-ce qui remplacera tout ça demain...

Vedette depuis un an au Saguenay Considérant avoir fait la de sa réhabilitation il se livre

CHICOUTIMI PC — Un animateur radiophonique de Chicoutimi a créé une commotion au bureau local de la Sûreté du Québec, samedi, en disant qu'il était recherché pour évocation de prison depuis un an.

Habitués aux plaisanteries de Robert Ménard, à son émission "Fantaisies d'un téléphone", les policiers ont cru que le jeune homme de 22 ans blaguait une fois de plus.

Une vérification, cependant, a démontré que Robert Ménard s'appelait en réalité Robert Lavallée, qui avait été arrêté le 5 octobre 1969 à la suite d'un vol à main armée de \$500 dans une banque d'Iberville.

Le 14 janvier 1972, il avait été condamné à 10 ans de bagne et incarcéré au pénitencier de Cowansville, d'où il s'était évadé le 1er mai 1973.

Fugitif de la justice, Robert Lavallée était même au rang des 10 criminels les plus recherchés du Québec, sur la liste de la Sûreté du Québec.

S'étant laissé pousser la barbe, après son évocation, il s'était présenté au poste de radio CJMT, à Chicoutimi, et il avait été engagé pour animer une émission de tribune radiophonique.

Grâce à son talent, il était devenu rapidement une vedette adulée dans la ré-

gion du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Retourné à Cowansville, Robert Lavallée doit comparaître devant le tribunal aujourd'hui lundi, sous une accusation d'évasion de prison.

Joint par téléphone dans sa geôle par un journaliste du "Quotidien" de Chicoutimi, Lavallée, alias Ménard, a expliqué qu'il s'était enfui et qu'il avait vécu honnêtement depuis un an afin de prouver qu'il était réhabilité.

Depuis ce temps, il est devenu amoureux d'une jeune fille de Chicoutimi et il a décidé de se montrer honnête envers elle en lui racontant son passé.

D'un commun accord, tous deux ont conclu que le jeune homme devait continuer à payer sa dette à la

société, avant d'entretenir des projets de mariage.

"Lorsque je sortirai de prison, a-t-il dit, je retournerai au Saguenay pour y vivre. Est-ce que je ferai encore de la radio? Y aura-t-il des ouvertures pour moi? Je n'en sais pas. Mais je peux dire une chose, c'est que je n'ai jamais rencontré des gens aussi sympathiques qu'au Saguenay".

Cimenteries: la grève se poursuit et la situation se détériore

MONTREAL (PC) — La décision des travailleurs du local 791 du Syndicat des opérateurs de machinerie lourde FTQ de poursuivre l'arrêt de travail dans les cimenteries de Montréal risque de dégénérer en batailles de rue.

La grève, qui dure depuis dix jours et paralyse les principaux chantiers de construction de la région montréalaise, a débuté à la cimenterie Miron, où deux syndicats rivaux se font la lutte pour représenter les employés.

Vendredi dernier, le ministre provincial du Travail, M. Jean Cournoyer, avait assuré les dirigeants syndicaux que le tribunal allait trancher la question d'ici une semaine.

Les dirigeants syndicaux avaient promis de se soumettre à la décision du tribunal et d'inciter les grévistes à retourner au travail en attendant.

Mais voici que, au cours

du week-end, les syndiqués de la FTQ ont rejeté les recommandations de leurs dirigeants et décidé de poursuivre la grève.

Mais il n'en va pas de même à la cimenterie Francon, dont les employés sont membres de la CSN et qui sont forcés au chômage par leurs collègues de la FTQ.

Le président de la CSN, M. Marcel Pepin, a déclaré en fin de semaine que sa centrale "prendrait tous les moyens" pour que ses membres chez Francon, une cimenterie concurrente, puissent retourner au travail en dépit des efforts du 791 pour paralyser cette entreprise.

Depuis lundi dernier, environ 150 sympathisants et membres du 791 obstruent en effet l'entrée de la compagnie Francon, qui a décidé de ne pas laisser sortir ses camions de ciment et de mettre à pied temporairement ses chauffeurs.

Selon M. Pepin, le conflit chez Miron entre deux syndicats de la FTQ qui tentent d'obtenir le droit de représenter l'ensemble des travailleurs de cette cimenterie, n'a pas exaséré un préjudice grave aux travailleurs de Francon.

Le président de la CSN, Construction, M. Michel Bourdon, s'est pour sa part demandé quels objectifs pouvait poursuivre réellement le 791 dans ce conflit en paralysant les concurrents de Miron, ce qui annule en grande partie la pression des syndiqués sur leur employeur, à qui ils demandent par ailleurs une augmentation de salaire de \$1 l'heure.

M. Cournoyer, pour sa part, a déclaré que la décision de rejeter la solution du ministre du Travail oblige le procureur général à entrer en scène avec sa police.

Marcel Pepin: simple observateur

SEPT-ILES (PC) — La CSN entend adopter, pour le moment, une attitude d'observateur dans le débat qui oppose les 1.200 machinistes de la Côte-Nord, à l'Association internationale des machinistes.

Le président de la CSN, M. Marcel Pepin, a dit samedi à Sept-Îles, que sa centrale était sympathique à la cause des machinistes de la région, mais qu'il ne fallait pas nuire à la bataille qui se joue présentement.

Par la suite, si les 1.200 syndiqués concernés veulent rejoindre les rangs de la CSN, M. Pepin sera heureux de les accueillir "puisque'ils ont déjà fait la preuve qu'ils sont de véritables syndicalistes", selon lui.

M. Pepin considère, les 1.200 machinistes de la Côte-Nord comme très courageux et il espère qu'ils vont aller jusqu'au bout dans leur lutte qui se situe depuis six semaines, au niveau judiciaire.

D'après M. Pepin, si les membres de la loge 767 réussissent ce qu'ils veulent, la désaffiliation avec l'Union américaine, l'impact pourrait être très fort sur d'autres loges et sur d'autres syndicats de la FTQ.

M. Pepin qui ne veut pas faire une lutte inter-syndicale avec ce cas, estime qu'il n'est pas raisonnable que Washington mette ainsi une loge en tutelle et violente la liberté des individus à se former en groupe plus autonome.

"Le syndicalisme américain joue une carte perdante au Québec et au Canada", a conclu le président de la Confédération mondiale du Travail en parlant de cas semblables à celui de la loge 767.

Par ailleurs, le président de la CSN a déclaré que les relations CSN-FTQ dans la construction se dégradent de façon déplorable. M. Pepin a montré aux journalistes un document de la FTQ qui se promène à Vancouver, où débutait lundi le Congrès du CTC, et dans lequel la Fédération des Travaillants du Québec accuse la CSN et la CSD de s'allier aux entrepreneurs et au gouvernement dans la construction.

"On lance cela de très loin, de Vancouver, mais il faudra que ça se répète ici et à plusieurs reprises pour que ça soit cru", a dit M. Pepin.

Le président de la CSN a dit que la FTQ n'avait pas le droit de mentir puisque c'est elle "qui couche avec le gouvernement et les entrepreneurs au Québec" a-t-il souligné.

M. Pepin a énuméré des ententes prises avec la FTQ et qui selon lui, ne furent jamais respectées: entente au Mont-Wright, un accord bilatéral signé en juillet 1969, diverses rencontres de mises au point, etc.

"La CSN a épuisé l'arsenal pour une entente possible avec la FTQ", a-t-il ajouté.

Tournée provinciale

Dans le cadre d'une tournée provinciale pour le congrès bi-annuel de juin à Montréal, M. Pepin a rencontré à Sept-Îles samedi, les permanents de la CSN et les officiers du Conseil Central de la Côte-Nord.

Près de 75 personnes se sont déplacées pour le rencontrer, pour étudier son rapport moral en ateliers, et pour entendre le rapport du trésorier.

Rôle du PQ

Changer la condition des Québécois et créer une nouvelle société -J.Y. Morin

par Alain GAZAILLE

SOREL — Le chef de l'Opposition à l'Assemblée nationale a déclaré que son parti avait un autre rôle à jouer au sein de l'Assemblée en plus des rôles traditionnellement dévolus à l'Opposition: celui de changer la condition des Québécois, de créer une nouvelle société, une société de partage.

M. Jacques-Yvan Morin faisait cette déclaration au banquet qui a suivi la 29e assemblée générale annuelle de la Société nationale des Québécois Richelieu-Yamaska, à Sorel.

M. Morin a indiqué que même l'Opposition pouvait agir auprès du gouvernement par une action constante. Il a spécifié que le gouvernement savait fort bien cela, et même qu'il écoutait le PQ. Pas toujours dans le sens voulu par lui cependant. Il a donné comme preuve les hold-ups de vocabulaire qui se font. Ainsi le parti gouvernemental qui prône la souveraineté, terme auquel il a accolé l'épithète "culturelle".

Auparavant, M. Morin avait entretenu son auditoire des rôles traditionnels de l'Opposition, notamment celui de chien de garde de la démocratie, celui de suivre à la trace le gouvernement.

Qualifiant son rôle d'exigeant mais aussi de passionnant, M. Morin a signalé que l'Opposition se devait de freiner certaines politiques gouvernementales.

Occasionnellement, le contraire peut se produire, d'indiquer M. Morin.

Changeant de sujet, M. Morin a déclaré que les Québécois ont tendance à oublier ce qu'il y a entre l'instant présent et l'éternité: soit l'histoire.

Le chef de l'Opposition faisait référence au fait que trop longtemps, les Québécois ont vécu en fonction de l'éternité (sous la coupe religieuse), et aussi au fait que les jeunes prenaient leur désir pour des réalités.

M. Morin relève trois étapes dans l'histoire de la domination du Québec. Une première, se confond au

temps où la révolution industrielle commençait à s'implanter ici à l'aube du siècle.

Le Québec connut à ce moment plusieurs prophètes, aujourd'hui oubliés. M. Morin en cita un, un dénommé Bouchet qui a écrit: "Si nous ne développons pas ce pays par nous-mêmes, d'autres viendront et le développeront". De cette époque, il reste un prophète, qui selon M. Morin, fait mentir le fameux dicton: M. François-Albert Angers.

La seconde époque se situe au début des années 1960 alors qu'on a assisté à une prise de conscience. Les libéraux ont mis de l'avant leur slogan "Maître chez nous". M. Morin a spécifié que ce n'était pas le PQ qui avait inventé cela. Mais l'élan donné ne dura pas; le Parti libéral est retombé dans ses vieilles ornières. Mais cela donna quand même naissance à un symbole auquel se réfèrent tous les Québécois: l'Hydro-Québec. C'est à ce moment aussi qu'est apparue, aux dires de M. Morin,

une force extraordinaire: les travailleurs organisés, les syndiqués.

Ils ont compris le combat, de dire le leader du PQ, ils furent les premiers à dire aux Québécois qu'il n'y avait pas d'espoir dans le système actuel, et qu'il fallait le transformer en une société juste où chacun aurait sa part de richesse et de responsabilité.

Et aujourd'hui, nous connaissons la troisième étape de la domination. M. Morin déclare que plusieurs Québécois se sentent comme des locataires au Québec, qu'ils en ont le comportement.

"Ils ne s'engagent pas dans la rénovation parce qu'ils ne se sentent pas chez eux".

Le chef de l'Opposition, a, à ce moment, lancé un avertissement en précisant qu'il n'était pas question de devenir "les boss" du Québec, de s'enrichir, mais plutôt que chacun trouve sa part. "J'ai peur que ce ne soit pas tous ceux qui veulent l'indépendance qui le veulent ainsi", a-t-il dit.

Par ailleurs, M. Morin a dénoncé la faiblesse du gouvernement Bourassa qui a consenti à l'ITT-Rayonier un vaste territoire du Québec. Toute une région du Québec verra son développement contrôlé par l'ITT.

Par la suite, il a démontré l'importance de la joute qui se passait au Québec par rapport au reste du monde. "Ce qui est en cause ici, ce n'est pas seulement le des-

tin de l'homme québécois, mais aussi celui de l'homme tout court.

Pour M. Morin, nous vivons une ère de déshumanisation, nous sommes sur le point de devenir semblables à l'homme américain. Pour lui, les systèmes américains, russes et chinois ne sont pas plus valables, les uns par rapport aux autres s'ils tendent à broyer les hommes pour des questions de présence.

M. Morin a indiqué que le Québec constituait une charnière et une plaque tournante entre l'Europe et les USA. Il s'agit d'une situation géo-politique privilégiée.

Enfin, le chef de l'Opposition a fait observer que le Québec n'avait pas de projet national, qu'il avait besoin d'un projet regroupant toutes les énergies, un projet de reconstruction de l'homme québécois.

le sourire matinal

Puisque le hasard fait bien les choses, vous n'avez qu'à vous arrêter de travailler.



La météo

Régions des Cantons de l'Est et des Laurentides: nuageux avec averses. Minimum près de 45 (7). Maximum de 50 à 55 (10 à 13)

ON A LA MOTO QU'IL VOUS FAUT "HONDA"
SAINT-CESAIRE MOTO SPORT enr.
ROUTE NATIONALE 1, SAINT-CESAIRE 469-2733

Nouvelles Régionales



Chanson-thème

Dans le cadre des fêtes du centenaire de Roxton Pond, un concours de chansons-thème a été organisé. 18 compositions ont été soumises et le choix a été effectué par un jury formé des membres de la chorale Saint-Luc, de Granby. Sur la photo: de gauche à droite: debout, Mme Gaby Despart, présidente du centenaire; Mme Margot Auger, directrice de la chorale; Mme Suzanne Krukowski, responsable du concours; assis: M. Gérard Morneau, gagnant et Mlle Gisèle Archambault, accompagnatrice.

(Photo: Jeannot Petit)



Pour les louvetaux

Le Comité des louvetaux, 44e meute, de Bromont a organisé une dégustation de vins et fromages, tenue à l'école Saint-François-Xavier, de Bromont, au profit du camp d'été des louvetaux. 24 jeunes de neuf à 12 ans font partie de la meute. Sur la photo, de gauche à droite: M. Pierre Poisson, directeur; Mme Gillian Lortie, directrice; Mme Mireille Copeland, secrétaire; M. Jack Copeland, trésorier et M. Michel Bissillon, directeur. N'apparaissent pas sur la photo: Mme Lise Brunet, présidente et M. Armand Labonté, vice-président.

(Photo: Jeannot Petit)

Convention du Parti libéral fédéral mardi à Cowansville.

COWANSVILLE (JdB) — Les élections sont à peine déclenchées que déjà la fièvre électorale s'empare du comté de Brome-Missisquoi. Le coup d'envoi est donné, cette fois par le Parti libéral.

En effet, c'est dès mardi prochain, le 14 mai, que se tiendra à 8 heures, à l'école Ste-Thérèse de Cowansville, la convention du Parti libéral fédéral.

Les responsables de cette soirée se sont assurés de la participation

d'un invité de marque en la personne du ministre des Postes, M. André Ouellet. Il adressera pendant plusieurs instants à l'auditoire des militants libéraux réunis à l'école Ste-Thérèse.

Une invitation toute particulière est lancée non seulement aux membres du parti, mais aussi à toute la population de la région.

A date, la liste des candidats éventuels est loin d'être close, mais déjà un candidat a déposé son bulletin de présentation, il s'agit d'une personnalité bien connue dans toute la région et dont on se plaît à mettre en évidence le dynamisme, soit Me Peter Turner. Son progressivisme et sa jeunesse sont deux atouts qui semblent jouer en sa faveur et qui le placeraient dans une position intéressante pour la convention du parti, mardi soir.

Lors des dernières élections fédérales, quel que 38.000 électeurs s'étaient prévalus de leur droit de vote dans le comté de Missisquoi, ce qui représentait un pourcentage assez élevé par rapport aux statistiques établies au cours des précédentes élections.

Le candidat libéral en 1972 était Me Yves Forest qui avait dû s'incliner par 3.390 voix devant Me Howard Graffley, conservateur; ils s'étaient mérités respectivement 12.204 voix et 15.594.

Il y avait 206 bureaux de vote répartis à travers le comté, ce qui représentait 48 antennes municipales (villes, paroisses, cantons, villages).

Quoiqu'il en soit, il apparaît que le Parti libéral fédéral dispose d'une organisation et d'une structure bien établie, et c'est bien préparé qu'il entreprend, dans Missisquoi, la campagne électorale.

200 compagnies contrôleront l'économie de tous les pays capitalistes en 1980

par Alain Gazaille
SOREL — En 1980, 200 compagnies multinationales contrôleront l'économie de tous les pays capitalistes. Les deux-tiers de ces compagnies originaires des États-Unis.

Cette sombre perspective a été tracée par M. Jean-Cy Frénette, économiste à la FTQ, lors du colloque sur l'économie du Québec organisé par la Société nationale des Québécois de Richelieu-Yamaska, dans le cadre de son assemblée générale annuelle.

Tout au long de sa conférence, M. Frénette s'est attaché à démontrer le mécanisme qui amène la puissance des sociétés multinationales.

Au départ, il faut s'entendre sur cette notion de "multinationale". Nous retrouvons certaines compagnies comme la Shell Oil dont le capital-actions est détenu par plusieurs pays. Les Hollandais détiennent 17% des actions de la Shell, les Anglais 48% et les Américains 14%. Mais généralement lorsque nous parlons des multinationales, nous parlons des sociétés qui oeuvrent dans plus d'un pays. Ainsi toutes les firmes américaines qui opèrent au Canada sont des sociétés multinationales.

Jusqu'à tout dernièrement, on a toujours vanté les mérites des multinationales. Ce sont elles qui paient les plus hauts salaires, qui ont la plus grande productivité, qui possèdent la meilleure technologie, et qui sont les plus prospères. Mais tout cela est le résultat de leur action.

Pour en arriver à ce point, elles ont dû mettre la main sur toute l'information scientifique, sur toute la technologie. De fait, elles constituent les plus gros consommateurs des connaissances scientifiques.

Ensuite, elles se sont emparées des secteurs manufacturiers les plus rentables d'où une progression plus rapide que les autres industries dites locales ou nationales. Elles sont les seules à pouvoir partir des choses, à faire d'énormes investissements. Au Québec, 65% du secteur manufacturier vit sous la coupe des multinationales; en Ontario, la proportion se situe à 70%. Et toujours, nous les retrouvons dans les secteurs les plus rentables.

Le taux de croissance jusqu'à tout dernièrement s'élevait en moyenne à 10%. L'inflation leur a facilité la chose depuis. Cela veut dire qu'elles doublent leur puissance tous les dix ans, et même plus rapidement. Un pays ne voit son PNB (Produit national brut) augmenter que de 3 à 4% par année.

Dans le monde entier, nous retrouvons 100 organisations qui ont un chiffre d'affaires, un actif ou un PNB supérieur à deux milliards de dollars. Nous comptons 56 sociétés multinationales et 54 pays.

De par leur rythme de

croissance, elles commencent à effrayer les pouvoirs politiques. Ce sont elles qui contrôlent l'inflation puisqu'elles fixent les prix. Elles sont en mesure de dicter les règles du jeu et d'imposer les décisions économiques.

Pour se maintenir, les multinationales ont raffiné leur organisation en combinant de la façon la plus avantageuse toutes les étapes de la production, de la distribution et de la vente. Elles ont même établi des grilles leur permettant de déterminer à quel endroit, dans quel pays il est plus avantageux d'installer ses laboratoires de recherche, d'acquiescer les matières premières, de produire, etc.

Le résultat peut être que pour tel produit, nous retrouvons les laboratoires aux USA, les matières premières au Canada, l'usine au Japon, et le secteur de vente en Europe.

Pièce majeure dans le dossier: les paradis fiscaux. Les sociétés multinationales savent où in-

staller leur siège social. Certains pays ont la réputation de ne pas imposer les compagnies, comme les Bermudes.

Dernièrement, nous avions l'exemple de Michelin qui produisait des pneus en Nouvelle-Écosse et qui avait son siège social aux Bermudes pour l'Amérique. Toutes les ventes sur papier se faisaient dans ces îles de l'Atlantique, de même que le profit. La majeure partie de sa production se vendait aux USA et Michelin échappait au fisc américain.

L'Etat du Delaware, aux États-Unis, compte la plus forte concentration de sièges sociaux des différentes firmes multinationales. Cet état ne les taxe pas.

Pour ce qui est du Québec, ces firmes l'ont transformé en un exportateur de matières premières et en un importateur de produits finis ou semi-finis. Le Québec se ramasse avec le cycle de production le moins générateur d'emplois et le moins payant pour les travailleurs. Ainsi ITT-Rayonier créera sur la

Côte-Nord deux mille emplois mais comme sa production sera exportée en vrac en Europe (il s'agit de la pâte pour le papier), c'est à ce dernier endroit que se créera le plus d'emplois: 20.000.

Les sociétés multinationales enrichissent le travailleur individuellement en payant les plus hauts salaires, mais collectivement elles appauvrissent les pays. Elles centralisent à leur siège social tous les capitaux disponibles. La fuite des capitaux est provoquée par elles.

Ainsi depuis 10 ans, les Américains ont investi directement \$9,9 milliards au Canada. Leurs profits se sont chiffrés à \$11,1 milliards. Elles en ont rapatrié pour \$6,2 milliards aux USA. Les redevances et les services fournis aux filiales s'élèvent à \$2 milliards.

Au total, \$2,6 milliards de plus de ce qui fut investi au Canada furent rapatriés aux USA. C'est le désinvestissement.

Ajoutons à cela que 90% des investissements américains au Canada

sont financés ici même par les Canadiens par les profits accumulés que les compagnies font et les emprunts canadiens. L'épargne nationale sert aux américains pour maintenir le Canada sous leur coupe.

Terminant sa conférence, M. Frénette a signalé que malgré cette perspective, les sociétés multinationales ont des points faibles dans leur armature. Même si elles jouent continuellement les états les uns contre les autres, il reste quelques moyens pour contrer leur domination.

Il a expliqué une partie de la stratégie syndicale voulant regrouper tous les travailleurs d'une même société, qu'importe le pays. Il s'agit que toutes les conventions collectives se terminent en même temps. De plus, les travailleurs veulent obtenir une partie du pouvoir d'investissement des compagnies en ayant un mot à dire sur le lieu d'investissement. Cette stratégie se calcule évidemment à long terme.

La langue française retient toujours l'attention des délégués de la SNQRY

par Alain Gazaille

SOREL — Comme il fallait s'y attendre, la question de la langue française a retenu l'attention des participants à la 29e assemblée générale annuelle de la Société nationale des Québécois Richelieu-Yamaska Inc.

Evidemment, l'assemblée générale a été unanime à demander le retrait immédiat de la loi 63, et à exiger que les nouveaux apprennent dès leur arrivée le français, de même que les anciens, soit par des cours accélérés, soit en donnant des cours de langue gratuit uniquement pour le français.

Que le français devienne la seule langue officielle du Québec, devienne aussi un désir profond des membres, désir réitéré chaque année.

D'autre part, la SNQRY juge le programme-cadre du ministère de l'Éducation pour l'enseignement du français une faillite. Elle demande en conséquence au ministre Cloutier un programme adéquat de l'enseignement de la langue maternelle, tant écrite que parlée, par des techniques modernes qui n'excluent pas la grammaire, l'orthographe et la littérature française et québécoise. Les participants à l'assemblée de la SNQRY ont été d'accord pour déclarer que l'on assiste présentement à une détérioration du français à travers tout le Québec.

De plus, la SNQRY demande au gouvernement du Québec d'adopter une législation établissant des mécanismes progressifs de contingentement de la

participation étrangère dans l'administration des entreprises actuelles et futures tant sur le plan financier qu'humain. La SNQRY soutient que la promotion du français sans une législation assurant la promotion du Québécois risquerait fort de faire accepter une fois de plus l'apparence d'une chose pour la chose elle-même, et que ce geste n'est pas plus discriminatoire que l'instinct de conservation n'est répréhensible.

Quant à la radio française, la SNQRY exige du Conseil de la radiodiffusion canadienne et du ministère québécois des communications qu'ils fixent à un maximum de 10% de la teneur vocale anglaise du contenu musical des émissions. La radio constitue un bien public et son utilisation doit se faire pour le bénéfice de la collectivité, signale l'organisme des Québécois.

Par ailleurs, d'autres sujets ont amené la formulation de résolutions précises de la part des délégués.

Ainsi, soutenant les revendications syndicales, la SNQRY demande que le salaire minimum soit haussé à \$2,50 de l'heure, seuil jugé acceptable par elle-même.

Elle réclame aussi pour la sauvegarde de notre patrimoine que le gouvernement du Québec n'achète pas à l'Institut Drouin les microfilms sur les archives du Québec, notamment celles concernant les registres paroissiaux. Même que la SNQRY appuie l'offre d'une firme étrangère de copier gratuitement les archives de la province et de remettre au gouvernement du Québec une copie de ces microfilms. On sait que n'eût été une vigoureuse campagne de presse, le gouvernement

aurait acheté de l'Institut Drouin les microfilms en question pour un demi-million de dollars.

Constatant l'ignorance des étudiants sur l'histoire du Québec, la SNQRY demande en outre au ministère de l'Éducation de réorganiser l'enseignement de l'histoire à l'élémentaire et au secondaire de façon que cette matière fasse l'objet d'un enseignement continu et obligatoire. Cela aidera, juge l'organisme, à développer le sens patriotique nécessaire à la vie de toute nation digne de ce nom.

En plus, elle demande aux différents corps intermédiaires de manifester d'une façon quelconque pour célébrer la proclamation de "l'Acte de Québec" qui consacrait en 1774 les libertés françaises en Amérique. Nous célébrons donc cette année le 200e anniversaire de cette proclamation.

Enfin, la SNQRY voudrait que le gouvernement abolisse au moins pour les fins scolaires l'impôt foncier, car pour elle, la propriété foncière constitue de moins en moins l'indice de la richesse réelle des individus.

Une autre proposition demandait au ministère des Affaires sociales d'assainir le climat au Centre d'Accueil de Rouville mais les délégués ont préféré reléguer cette question à leur conseil général considérant qu'ils manquaient d'informations à ce sujet.

Finances

La SNQRY termine son année financière en déclarant un déficit de quelque \$11.000. Ses revenus ont totalisé la somme de \$100.031, et ses dépenses se sont chiffrées à \$111.134. Les immobilisations de l'orga-

nisme s'élèvent à \$62.885. Quant au fonds d'administration, il déclare un actif de \$352.352.

Dans son rapport annuel, le président de l'organisme, M. Claude Rochon, signale que "l'événement majeur des 12 derniers mois pour la société québécoise, et donc, pour la Société nationale des Québécois, a été la spectaculaire poussée sur le plan électoral de l'option que nous tra- vaillons à propager depuis 1969: la souveraineté totale du Québec."

Au sujet des activités de la SNQRY, M. Rochon indique que deux nouvelles sociétés se sont formées l'an dernier, soit celles de Verchères et d'Iberville. Il ne reste plus qu'à en former une dans le comté de Brome et l'organisme représentera tous les comtés compris dans le diocèse de St-Hyacinthe.

M. Rochon signale d'autre part que la SNQRY a acheté \$1.000 d'actions dans le journal Le Jour, que son service d'entraide a vendu pour un million de dollars de protection, et que le siège social de Douville sera prochainement mis en vente dès que l'administration aura pu se reloger ailleurs plus commodément et plus économiquement.

Pour ce qui est du conseil exécutif, M. Rochon a été réélu à la présidence de même que M. André Gaudreau à la trésorerie. Ont aussi été élus: M. Normand Caron, vice-président, M. Pierre Boissonneault, secrétaire, et MM. Jacques Beauséjour, Emile Roberge, Mme Yvette Boyer, administrateurs.

Siégeront au conseil général pour le comté de Shefford: Mme Francoise Picard, et MM. Rolland Pelletier et M. Jacques Picard.



"La collectivité et sa culture"

L'exposition des travaux culturels, réalisés dans le cadre d'un projet d'Initiatives locales "La collectivité et sa culture", a été tenue à Saint-Damase. Environ 30 adultes et 150 adolescents, des municipalités de Sainte-Madeleine, Saint-Damase et Saint-Jean-Baptiste, ont participé à cette exposition à caractère socio-culturel. Sur la vignette, nous apercevons dans l'ordre habituel MM. Yves Lemay, l'abbé Georges Lanciault, Gabriel Benoit, Jacques Chabot, Denis Laventure, Roger Soucy, René Saint-Germain, Robert Palardy et René Blanchette.

(Photo Anita Paquette)



AVIS

A cause de la grève des postes, les programmes pour les spectacles de chevaux du club des Lions de Cowansville seront postés plus tard. Les spectacles auront lieu les 18-19 et 20 mai 1974 à l'aréna Roland-Désourdy de Cowansville.

Samedi aura lieu le spectacle western, dimanche le saut anglais et lundi le "QUATER HORSE".

Chaque spectacle pour les trois journées débutera à 10 h a.m. pour se terminer à 10 h p.m.

La direction

MAIGRIR

Venez à une classe de WEIGHT WATCHERS aujourd'hui

SORTEZ DE VOTRE COQUILLE

VOUS VOULEZ MAIGRIR...
Joignez-vous à une classe aujourd'hui même

ON PARLE, ON ÉCOUTE ET LE PROGRAMME RÉUSSIT

• HOMMES — FEMMES — ENFANTS

GRANBY 539-0401

Pour un message d'encouragement 488-0561

• Aucun contrat • Frais d'inscription \$5.00
Classe hebdomadaire \$2.00

WEIGHT WATCHERS

Mme MARILYN REICH
DIRECTRICE DE RÉGION

**Weight Watchers International Inc. 1974, propriétaire des marques déposées
Weight Watchers du Québec Ltd. dont l'usage est enregistré Tous Droits Réservés.

Nouvelles de Granby

Trois mois après le sinistre

Charles Langlois réaménage son magasin dans le haut de la ville

GRANBY (FB) — M. Charles Langlois, qui a vu son commerce complètement détruit par le feu au cours de la nuit du 21 au 22 février dernier, réinstallera son magasin de chaussures et sa cordonnerie dans les locaux jadis occupés par un magasin IGA, dans le haut de la rue Principale.

Le commerçant gran-

byen, qui opérait son magasin depuis 1945 au moment du sinistre, n'a déclaré que des travaux de réaménagement sont déjà en cours à l'intérieur de cet édifice, qu'il vient d'acquiescer, afin de reloger son commerce.

On se rappellera qu'un important incendie avait ravagé plusieurs maga-

sins dans le haut de la ville, les 21 et 22 février, nécessitant la mobilisation de toutes les forces disponibles du Service de lutte contre les incendies de la Sécurité municipale de Granby.

Les flammes avaient pris naissance dans la buanderie King Koin et s'étaient rapidement propagées à la pharmacie

Granby ainsi qu'aux bureaux de la Pacific Finance et au magasin de M. Langlois.

L'immeuble rasé totalement au sol, abritait aussi des personnes dans plusieurs logements, à l'étage supérieur.

Les pertes se sont élevées à plusieurs centaines de milliers de dollars. Quant à M. Lan-

glois, il considère ses pertes comme étant de l'ordre de \$160,000; \$100,000 pour la marchandise et \$60,000 pour la bâtisse comme telle.

Maintenant, il prend, en compagnie de ses trois fils qui ipéaient le magasin en sa compagnie, un nouveau départ en réaménageant son commerce dans l'édifice qui se trouve juste à côté de l'immeuble incendié.

M. Langlois nous a révélé que cet édifice, libre depuis plusieurs mois déjà, sera rénové, afin d'accueillir la marchandise de son magasin, c'est-à-dire des chaussures.

Ainsi, tout l'intérieur sera refait pour "lui donner plus de cachet", nous a dit M. Langlois.

La boutique de cordonnerie sera située dans un local à côté du magasin de chaussure et non pas à l'arrière, comme dans l'édifice qui a été détruit, a révélé M. Langlois.

Le commerçant, âgé de 53 ans, a déclaré que la réouverture de son établissement devrait se faire dans un mois ou un mois et demi.

En remettant sur pieds son commerce, qui lui a été légué par son père en 1945, M. Langlois a réalisé, pour lui et ses fils, ce qu'il avait déclaré au lendemain du drame:

"S'il faut se cracher dans les mains, et tout recommencer, on le fera".

Il est à noter que le magasin Langlois Chaussures se trouve dans le haut de la rue Principale depuis huit ans et qu'il existe dans la Princesse depuis 1921.



Mères heureuses

Le concours de la fête des mères, organisé par l'Association des marchands du cœur de la ville de Granby a fait plusieurs mères heureuses, lors du tirage de samedi. Les gagnantes sont: Mme Eugène Croteau, 328, Fréchette, Granby; Mme Réal Archambeault, 692, Principale, Granby; Mme Roger Langlois, 124, Cyr, Granby; Mme Gabrielle Ménard, 533, Principale, Saint-Paul et Mme Emile Leduc, 535, Maisonneuve, Granby. Mme Croteau gagne une fin de semaine à l'hôtel La Sapinière, dans les Laurentides plus une certaine somme pour ses dépenses personnelles. De plus, Mme Croteau voyage dans une limousine gracieuseté du Trianon automobile. Son billet provient de la lingerie Fantasia Enr. Les quatre autres gagnantes se sont mérité des arrangements floraux. Sur la photo, de gauche à droite: debout: Le maire Paul-O. Trépanier, M. André Hamel, président de l'Association; M. Jacques Lahaie, secrétaire. Aussi, tenant la boîte: M. Robert De Lisi, publiciste et Jeannot Brosseau, vice-président.

(Photo: Jeannot Petit)

Ecoles à Waterloo et Saint-Césaire

La Régionale a des petits problèmes pour la location!

GRANBY (RM) — Même si l'année académique 1973-74 n'est pas encore terminée, la Commission scolaire régionale Meilleur, tout comme les autres organismes parallèles, finalise les ententes en vue de la rentrée de septembre.

Ainsi, la Régionale a conclu une entente pour la location de locaux à l'école Paul-VI, de Saint-Césaire, pour la somme de \$15,000. Originellement, la Commission scolaire Provençal avait demandé \$21,000 pour cette location, mais après étude, elle a révisé son prix.

La Régionale avait d'ailleurs budgété \$15,000 pour la location de l'école Paul-VI. Toujours à Saint-Césaire, la Régionale a entrepris des démarches afin de pouvoir utiliser la piscine du collège Saint-André, ainsi que le nouveau gymnase de l'institution.

Cependant, après discussions entre M. Dubois, directeur de la Régionale et le frère Comeau, directeur du collège, une entente n'a pu être conclue, puisque le frère Comeau ne laissait que l'après-midi du vendredi en disponibilité pour les étudiants de la Régionale.

Mais comme l'utilisation de la piscine et du gymnase entraîneraient dans l'organisation des activités intégrées, la journée du vendredi n'est pas propice, alors que la meilleure journée serait le mercredi.

L'utilisation du gymnase ne semble pas essentielle, si bien qu'en cas d'impossibilité d'entente, la Régionale ne forcera pas la note. Par contre, l'utilisation de la piscine serait souhaitable et M. Dubois va tenter d'en venir à une entente.

Les groupes d'étudiants de la Régionale pourraient utiliser la piscine à des heures précises et c'est dans ce sens que M. Dubois espère en venir à une entente avec la direction du collège Saint-André.

Notons que cette année, la Régionale utilisait l'école Val-Marguerite pour ses étudiants de secondaire IV. Du côté de Waterloo, une entente n'est pas encore conclue et les démarches se poursuivent en ce sens.

La Commission scolaire de Waterloo a soumis ses conditions, pour la relocation des écoles Sacré-Coeur et Saint-Bernardin, mais une mésentente semble exister entre les

deux Commissions scolaires.

Par contre, M. Dubois poursuit les démarches et il est probable qu'une entente sera conclue

bientôt. Il est à souligner que la Commission scolaire régionale Meilleur n'a toutefois pas de problème pour l'utilisation de ses trois écoles polyvalentes...

Le Domaine Léonard vendu aux Aramis

GRANBY (FB) — Le Domaine Léonard, sur le chemin Grande-Ligne, à la limite de Granby, est sur le point d'être acquis par un club social de Granby.

En effet, le club Aramis de Granby Inc., comprenant quelque 400 membres, a décidé d'acheter le Domaine Léonard, d'une superficie d'environ 50 acres. Le contrat entre la propriétaire, Mme Marie-Jeanne Dionne, de Granby, et les responsables du club Aramis devrait être signé mercredi.

C'est au cours d'une réunion spéciale des membres des Aramis, dimanche, au Domaine Léonard, que le notaire Jacques Noisieux a présenté les clauses d'achat.

Le montant de la transaction est de \$90,000 et le club Aramis verse un acompte de \$20,000. Le Domaine Léonard comprend une salle de réception, avec une cuisine tout équipée en annexe, un logement de trois pièces en annexe également, ainsi qu'une piscine extérieure et une érablière de quelque 2,500 arbres et aussi une cabane à sucre. Tout cela sur un terrain d'un profond de 680 pieds à partir du chemin Grande-Ligne et d'une superficie totale d'une cinquantaine d'acres.

Les nouveaux propriétaires, présidés par M. Gilles Gagnon, vont louer la salle pour des réceptions, comme cela s'est toujours fait. Par ailleurs, ils ont certains projets en vue.

Ainsi, le club Aramis installera certains équipements, tels une table de billard, un jeu de dards, etc., dans ses locaux. Il a aussi été question, mais seulement de façon officieuse, qu'un

terrain de camping soit mis en opération sur le Domaine Léonard.

Il est à noter que le club Aramis, remis sur pied à Granby au cours de l'automne 1972, se donne comme mission de promouvoir le sport sous toutes ses formes dans la

jeunesse, afin de lutter contre la délinquance juvénile.

D'autre part, le club Aramis de Granby Inc. est le seul club social de la Princesse, hormis les chevaliers, à posséder ses propres locaux.

Pour les services

Entente entre la ville de Granby et la Régionale

GRANBY (RM) — La Commission scolaire régionale Meilleur versera la somme de \$7,730 à la ville de Granby, comme compensation pour les services de voirie, entretien, sécurité, éclairage, etc.

En fait, l'entente entre la ville de Granby et la Régionale devra être ratifiée par la Commission municipale qui verra à évaluer si les critères étudiés sont valables et justifient les sommes proposées.

Cependant, l'entente entre les deux organismes ne s'est pas fait sans concession de part et d'autre, alors qu'originellement, la ville avait présenté un compte de \$10,500, selon ses critères, alors que la Régionale a rétorqué en présentant un paiement de \$4,832, ce qui évidemment ne cadrait pas avec les décisions de la ville.

Par contre, la ville a redéfini ses critères et a présenté un nouveau compte de \$9,166. Suite à

un jugement de la Commission municipale, la ville et la Régionale ont entrepris de nouvelles négociations afin d'en venir à une entente.

Pour la Régionale, le pas était assez grand à faire, puisqu'elle ne tenait pas compte des coûts indirects, ni des frais d'administration de la ville.

Finalement, les parties se sont basées sur des critères définis tout en respectant mutuellement et une entente est intervenue, pour la somme de \$7,730.

Les montants agréés des deux organismes sont: \$2,894 pour les services d'eau, \$2,784 pour les services d'incendie et de sécurité, \$975 pour l'entretien et le maintien des services, \$637 pour les services d'égouts, \$277 pour l'éclairage et \$639 pour le déneigement, pour un grand total de \$7,730.

Un peu de tout...
et de rien

AFEAS Notre-Dame

GRANBY — Le cercle de l'AFEAS Notre-Dame organise un souper à l'occasion de la fête des mères. La soirée aura lieu le mardi 14 mai. Les membres doivent avant tout se rendre au local habituel pour 6h 30, et de là, des automobiles les emmèneront à la polyvalente J.-H.-Leclerc. Il y aura la visite de l'école et le visionnement de films. Bienvenue à tous les membres.

Congrès de la CSD

Un mini-congrès, regroupant tous les syndicats affiliés à la CSD, se déroulera le 1er juin à Granby. Le président de la centrale syndicale, M. Paul-Emile Delpé, sera également présent. M. Delpé qui assistait à la plénière des syndicats récemment à d'ailleurs fait connaître la position de la CSD face à l'inflation. Premièrement, la CSD recommande aux deux gouvernements d'indexer des diminutions d'impôts aux augmentations du coût de la vie et suggère ensuite l'abolition du salaire minimum pour le remplacer par la mise sur pied d'un revenu annuel garanti.



POUR DE-BONS RÉSULTATS!
"AYEZ RECOURS AUX
PETITES ANNONCES CLASSÉES
DE LA VOIX DE L'EST"
SIGNALÉZ 372-5433

Le salaire hebdomadaire moyen est de \$125 à Granby

GRANBY (APG) — En juin 1973, la rémunération hebdomadaire moyenne dans les entreprises granbyennes employant plus de 20 employés s'élevait à \$125,60 par rapport à \$115,18 à la même époque en 1972.

C'est ce qu'indique la Revue statistique du Québec dans son édition du premier trimestre de 1974.

À St-Hyacinthe, le salaire hebdomadaire moyen se situait à \$119,18 (\$112,83 en 1972), tandis qu'à Montréal, il s'élevait à \$157,04 (\$147,65).

Selon la même norme, c'est-à-dire au niveau des entreprises comptant plus de 20 travailleurs, ces derniers à Granby ont travaillé en moyenne en juin 1973, 39,8 heures par semaine (41,1h en 1972); à St-Hyacinthe, 38,9 heures (40,3h); et à Montréal, 39,3 heures (40,4h).

À Granby, le gain horaire moyen à la même date se situait à \$2,88 (\$2,58 en 1972); à St-Hyacinthe, \$2,76 (\$2,49); et à Montréal, \$3,44 (\$3,18);

Pour ce qui est du

chômage, les différents services des centres de main-d'œuvre de la région ont enregistré à la fin de septembre 1973 un total de 5,133 chômeurs, soit 749 à Cowansville, 382 à Farnham, 1,814 à Granby, et 3,188 à St-Hyacinthe.

Le Bureau de la statistique du Québec possède aussi des chiffres sur la valeur des chèques transigés dans les institutions bancaires d'une région.

Assez paradoxalement, St-Hyacinthe a un salaire moyen inférieur à Granby et elle compte beaucoup plus de chômeurs que cette dernière. Pourtant, pendant le premier trimestre de 1974, des chèques représentant une valeur de 128 millions de dollars se sont transigés à cet endroit.

A Granby, on a noté une valeur de \$103 millions.

Plusieurs institutions reçoivent des livres

OTTAWA — Plusieurs institutions canadiennes ont reçu des livres, cette année, distribués par le Conseil des arts. Pour la région, la bibliothèque municipale, de Roxton Falls, le Centre d'accueil les Foyers Farnham Inc., le centre de réhabilitation de Waterloo, la bibliothèque de Dunham et Villa Bonheur, de Granby, sont parmi les bénéficiaires.

Le Conseil des arts a donné plus de 135,000 volumes, d'une valeur globale de \$526,915,000, dans le cadre de son programme d'achat et de distribution gratuite de livres canadiens. Ce programme, conçu principalement pour encourager l'édition canadienne, en est à sa seconde année d'existence.

Au total, trois cent quatre lots de livres, composés de 200 titres chacun, ont été distribués au Canada à 287 institutions et groupements qui n'ont pas les moyens de se procurer les livres dont ils ont besoin.

Parmi ceux-ci, nous trouvons des bibliothèques rurales, des associations locales, des foyers pour personnes âgées, des hôpitaux, des prisons, des centres de dépannage et des bibliothèques scolaires accessibles à la population.

Les bénéficiaires ont

SPÉCIAL de la SEMAINE
LA Cricket
VENEZ ESSAYER LA DES AUJOURD'HUI!
à la bonne enseigne
pour faire une bonne affaire!

Shefford
CHRYSLER PLYMOUTH LTEE
947, Principale, Granby 378-9051

PST! PST!
L'amour regarde devant lui. La haine regarde en arrière et l'inquiétude a des yeux tout autour de la tête (M.M.)
A&W
POULET
777 Principale GRANBY

THEATRE PALACE
TEL.: 372-4466
GRANBY
CHARLES BRONSON

DANS LE FLINGUEUR AUSSI
SIDNEY POITIER

DANS L'ORGANISATION
Lundi, 20 mai
ROGER WHITTAKER
BILLET EN VENTE

Editorial

La solution conservatrice au problème de l'inflation

L'arme principale qu'entend utiliser le chef du Parti progressiste-conservateur, M. Robert Stanfield, au cours de la présente campagne électorale pourrait en être une à deux tranchants et se retourner contre lui et ses porte-couleurs qui l'emploieront.

Il s'agit du gel des prix et des revenus que chef tori préconise depuis plusieurs mois pour contrer l'inflation, en opposition aux politiques libérales du gouvernement Trudeau avant sa chute.

Si M. Stanfield et les siens étaient portés au pouvoir, le 8 juillet prochain, le nouveau Premier ministre entend effectivement appliquer cette politique du gel des prix et des revenus pour une période de 90 jours. A première vue, une telle initiative peut paraître efficace et vouloir plaire à certaines catégories de citoyens. Mais en y regardant à deux fois, elle devient une sorte d'obstacle pour les travailleurs, principalement ceux dont les revenus ne sont pas élevés.

D'une part, s'il est intéressant d'envisager que les prix ayant une tendance à grimper trop rapidement soient bloqués par l'adoption du principe de M. Stanfield, il faut aussi, malheureusement, se rendre compte que les prix dont la tendance serait à la baisse seraient également gelés, toujours selon le principe des conservateurs. Pour ne citer qu'un exemple, dans le deuxième cas, notamment, soulignons que le prix des légumes, en cette période de l'année, est à la hausse, mais que d'ici quelque temps, alors que la production locale sera suffisante pour combler les demandes, les légumes se vendront beaucoup moins chers. Il s'agit d'un cycle que tous les consommateurs connaissent puisqu'il est annuel.

S'il fallait que les prix soient effectivement bloqués, il nous faudrait donc payer des prix élevés alors que, n'eût été de M. Stanfield, nous aurions profité d'une baisse importante.

D'un autre côté, le gel réclamé par M. Stanfield toucherait aussi les revenus, soit les salaires. Nous pouvons donc conclure qu'en cette période de gel, les petits salariés se verraient empêchés de hausser leurs salaires, eux qui en ont pourtant bien plus besoin que les mieux nantis. Encore là, les plus affectés seraient les gagne-petit. Le travailleur qui gagne encore \$6,000 par année a beaucoup plus de difficultés à traverser la présente crise inflationniste qu'un autre qui en gagne \$15,000. C'est même une vérité de La Palice.

Par ailleurs, personne n'a encore prouvé sérieusement que la hausse des salaires pouvait être une cause de l'inflation. Ce fléau ne vient pas du fait que les Canadiens ont plus d'argent dans leurs poches. Qu'on s'en prenne à la montée vertigineuse des prix à la consommation et on attaquera probablement mieux le mal que l'on appelle inflation.

Le contrôle des profits des compagnies, en cette période difficile, a sûrement plus de valeur, pour contrer la montée inflationniste en diminuant les effets, que le gel pur et simple des prix et des revenus. C'est bien mal connaître la question que de promouvoir la dernière alternative.

Si tous les candidats conservateurs, à travers le Canada, répandent la théorie de leur chef, celle-ci, comme nous le mentionnions plus haut, pourrait bien leur faire un tort considérable. Surtout que M. Stanfield, depuis le début de la campagne, en voulant politique du gel des prix et ue certaines hausses salire quand même approuvées pengel et que celle-ci pourrait être de moins dit possible à un gouvernement Stanfield de négocier avec les provinces, les entreprises et les syndicats un régime de répermanente des prix et deetrois mois.

Leeadiens, qui constit électeurs, oseront-iatégorique qu'il l'était à la Chambre des communes alors qu'il ne manquait pas une occasion de défendre son point de vue sur le gel des prix et des salaires et de détruire les initiatives du gouvernement.

Un autre facteur intéressant et fort important, voire dangereux, est la rétroactivité de cette politique si elle était adoptée par un gouvernement conservateur.

En effet, depuis le début de la campagne électorale, le leader conservateur soutient que le gel temporaire pourrait s'appliquer rétroactivement, c'est-à-dire qu'il pourrait entraîner l'annulation de certaines hausses de prix et de revenus qui surviendraient avant sa proclamation.

Les Canadiens accepteraient-ils que le gouvernement vienne leur dire que les augmentations de salaires qu'ils viennent de négocier ne sont pas justifiées? Accepteraient-ils de voir également ces hausses diminuer?

Non, la solution Stanfield n'est pas la vraie pour enrayer ce mal des temps modernes que le ciel en sa fureur a peut-être inventé pour punir les crimes de la terre, l'inflation puisqu'il faut l'appeler par son nom...

Le dernier gouvernement présente un bilan positif

Par André BELLEMARE

La guillotine qui s'est abattue sur la tête du gouvernement Trudeau met fin à un régime de 555 jours issu de l'élection la plus controversée de l'histoire du pays, le 30 octobre 1972, où les libéraux n'ont conservé le pouvoir que par une majorité de deux sièges sur les conservateurs.

La chute de l'administration libérale était, de fait, appréhendée depuis le début de la première session, en janvier 1973, mais les 31 députés du Nouveau parti démocratique ont maintenu le gouvernement en selle jusqu'à la présentation du budget de lundi dernier par M. Turner.

L'exposé budgétaire du ministre des Finances n'a pas réussi, cette fois-ci, à rallier l'appui du NPD de sorte que les propositions visant à supprimer la taxe de vente de 12 pour cent du fédéral sur tous les vêtements et chaussures, à instaurer

l'épargne-logement et à rayer 475,000 contribuables du rôle de l'impôt demeurent à l'état latent.

Au moment de partir en campagne électorale, les libéraux détiennent 109 sièges, les conservateurs 106, le NPD 31 et le Crédit social 15.

Le président de la Chambre, M. Lucien Lamoureux, est un député indépendant.

Deux comités, un en Ontario et l'autre en Alberta, sont vacants par suite de la mort de deux députés conservateurs.

Aux élections d'octobre 1972, les conservateurs détenaient 107 sièges mais le député indépendant de Joliette, M. Roch LaSalle, a rallié le parti de M. Stanfield au début de la session, en février dernier.

Le 29e Parlement canadien aura donc vécu 18 mois mais le bilan législatif est assez impressionnant: un relèvement appréciable de la pension de base de la sécurité de la vieillesse de \$80 à \$105 par mois et l'indexation de cette pension au coût de la vie, tous les trois mois, un élar-

gissement de la gamme des prestations aux termes du régime de pension du Canada, hausse des allocations familiales, des prestations aux anciens combattants réduction de 5 p.c. de l'impôt sur le revenu des citoyens.

Une taxe d'exportation sur le pétrole en vue d'aider à combattre les effets de la crise de l'énergie dans le monde, une loi régissant les dépenses électorales, subventions à la consommation pour maintenir le prix du lait et du pain à un prix raisonnable, loi contrôlant les investissements étrangers devant contribuer à mettre fin à la main-mise étrangère sur l'économie canadienne, modifications à la loi nationale de l'habitation en vue de favoriser davantage l'acquisition de maisons par les Canadiens.

D'autre part, une foule de projets de loi demeurent en plan au feuilleton de la Chambre et devront être présentés de nouveau par le nouveau Parlement, dont le projet de loi visant à empêcher la réalisation de profits excessifs par les entreprises aux dépens des consommateurs et le bill créant la Société nationale des pétroles.

Des embûches

La deuxième session, qui avait débuté le 27 février dernier, n'a duré que 48 jours ouvrables, dont 16 ont été réservés à l'Opposition.

Au cours de ce court mandat d'un an et demi, le gouvernement a eu à affronter plusieurs crises, dont celle de l'énergie, et des grèves dans le secteur public, comme l'arrêt de travail des postiers, des contrôleurs aériens, des débardeurs des ports du Saint-Laurent et des employés non-iti-nérants des chemins de fer.

Tant bien que mal, l'administration a pu faire face à ces perturbations sociales et économiques avec l'aide du NPD qui arguait, à cette époque, qu'il serait mal venu de faire tomber le gouvernement dans des périodes de crises semblables.

Au cours de la campagne électorale, on peut déjà prédire quelques-uns des grands thèmes qu'aborderont les partis politiques: les libéraux tenteront de démontrer que leur bilan législatif leur mérite un renouvellement de mandat, les conservateurs exploiteront le climat inflationniste et proposeront encore une période de gel des prix et revenus comme un des moyens de remédier à la situation.



(Reproduction autorisée par La Presse, Montréal)

(Droits réservés)

La démocratie revient-elle dans le Cuba de Castro?

Par Claude REGIN

Les habitants de la province de Matanzas, à l'est de La Havane, ont élu ceux de leurs concitoyens qui seront chargés de sélectionner les futurs candidats aux premières assemblées municipales du pays.

Il s'agit d'un premier pas dans le processus de création d'institutions représentatives dans ce pays qui souffre d'un grand vide constitutionnel depuis la révolution de 1959. Contrairement aux autres pays socialistes, Cuba ne possède pas de parlement à l'échelle nationale ni même d'assemblées municipales ou provinciales.

La province de Matanzas a été choisie pour cette première expérience de "pouvoir populaire" en raison de sa petite taille et de sa faible densité de population. D'une superficie totale de 11,882 kilomètres carrés, elle n'est peuplée que de 500,000 habitants.

Selon les organes de presse locaux, le but de l'opération est d'amener la population à participer directement à la direction et à l'administration des affaires de l'Etat "dans le cadre du processus général d'institutionnalisation".

Le projet avait été annoncé par Raul Castro, deuxième secrétaire du Parti communiste cubain, au cours d'une allocution marquant le quinzième anniversaire de la révolution, en janvier dernier.

Considérée par les observateurs comme un nouveau pas vers la démocratisation du régime, l'expérience de Matanzas, si elle est jugée concluante par les autorités, sera appliquée ultérieurement à l'ensemble du pays.

Une première mesure dans ce sens avait été prise lors du treizième congrès des syndicats, en novembre dernier, lorsqu'il avait été décidé d'accorder aux travailleurs un plus grand droit de regard sur la marche de l'économie.

Les habitants de chaque village de Matanzas ont élu au cours de ces derniers jours les présidents des prochaines élections municipales "parmi les personnes ayant le plus d'aptitudes pour diriger".

Les élections elles-mêmes se feront à bulletin secret dans chacune des 8,024 circonscriptions de la province. Le processus sera appliqué ultérieurement au niveau régional et au niveau de la province d'ici la fin du mois de juin.

Les élus devront rendre compte périodiquement de leur gestion et leurs électeurs pourront les révoquer s'ils estiment qu'ils n'ont pas accompli leur devoir.

En annonçant cette expérience de "pouvoir populaire", Raul Castro avait affirmé que plus la population participerait aux affaires de l'Etat, plus la

lutte contre la bureaucratie serait efficace.

"Il sera également plus facile de subvenir aux nécessités de la popula-

tion et de la communauté et l'Etat révolutionnaire en sortira plus fort, plus solide, plus démocratique", avait-il ajouté.

Les partis politiques foisonnent au Portugal

Il naît deux ou trois partis ou groupements politiques par jour au Portugal. On en est à la cinquantaine, 15 jours après la chute de l'ancien régime. Les comptes ne sont pas exacts, car certains n'ont plus donné signe de vie depuis l'annonce de leur naissance et d'autres paraissent s'être dédoublés, mais cela ne paraît pas tirer à conséquence dans le renouveau de la vie politique portugaise.

La junte les ignore dans les discussions en cours pour la formation du gouvernement civil provisoire; elle ne veut connaître que les "personnalités". Si l'on en juge par la presse, l'opinion publique en fait autant. L'usage que les Portugais font de leurs libertés toutes neuves surprend l'observateur autant que la façon dont ils les ont reconquises. Il n'y a pratiquement plus de manifestations; on assiste moins à des combats d'idées qu'à un ballet de personnalités.

L'équilibre politique repose sur une position de principe: l'armée et le peuple sont unis, et sur une réalité: le Parti communiste s'est fait le garant de l'ordre dans la classe ouvrière. Il est le seul qui puisse le faire. Sorti pour la première fois à l'air libre depuis un

demi-siècle, il a surpris par sa force, son organisation et son étendue.

Les partis majeurs

Dans l'appartenance modeste de la périphérie où le Parti communiste a installé son siège provisoire, son secrétaire général, M. Alvaro Cunhal, ne laisse aucun doute sur sa volonté de participer au gouvernement. Il est l'une de ces "personnalités" que la junte "consulte". Elle l'a encore reçu mercredi après-midi.

Parmi les autres personnalités reçues, on voit souvent M. Mario Soares, secrétaire général du Parti socialiste. Il reconnaît lui-même que son parti est formé d'une petite élite et non de masses. Sa place au gouvernement paraît devoir lui venir plus de ses relations internationales que de son influence politique.

Le troisième grand parti qui ait pignon sur rue est le Mouvement démocratique portugais, qui regroupait, sous l'ancien régime, l'opposition, de l'extrême-gauche au centre catholique. Il survit dans l'ambiguïté, avec une direction collégiale dans la diversité traduit assez bien les hésitations idéologiques de la classe politique portugaise prise entre la doctrine communiste et le pragmatisme militaire.

C'est en effet au sein de la junte que tout se trame. Dans le palais rose Pastel de Belem, aux couloirs de marbre jallonnés de statues néo-classiques, cohabitent la junte militaire des sept généraux, présidée par le général Antonio De Spínola, et la commission politique du mouvement des forces armées: les capitaines. C'est le général qui reçoit les personnalités, mais la plupart des nombreux visiteurs militaires ou civils que l'on croise vont voir les membres de la commission. Combien sont ces derniers? "Une trentaine, avec les experts", selon l'un d'eux.

Les capitaines

Attentifs, graves, réfléchis, ont les voit partout. En public, ils se tiennent debout derrière les généraux, muets comme des juges. En privé, ils parlent avec une sorte de passion. Ils disent: "Nous veillerons à ce que le futur gouvernement civil ne trahisse pas le programme des forces armées" publié le 26 avril, mais quand on leur demande comment il faudra appliquer ce programme, qui prévoit notamment le lancement d'une politique d'outre-mer conduisant à la paix, ils répondent: "Ce sera au gouvernement d'en décider".

En attendant, l'armée continue la guerre au Mozambique, en Guinée et en Angola.

En application du programme, le gouvernement devra être formé avant jeudi prochain. Des listes circulent, que rien ne permet de vérifier. Il y en a bien entendu une que l'on attribue aux capitaines. Mais il est probable que sa composition confirmerait qu'en effet, le général Spínola aura tenu compte du caractère et des idées des personnalités plus que des partis. C'est dans un an que ces derniers auront rendez-vous avec l'histoire du nouveau Portugal, qui élira alors son Assemblée constituante.

Ce qu'il en pense

Le ministre des Institutions financières, compagnies et coopératives, M. William Tetley, est catégorique: la publicité destinée aux enfants ne sera pas abolie au Québec.

Répondant aux questions du député péquiste de Lafontaine, M. Marcel Léger, lors de l'examen des crédits de son ministère, M. Tetley a clairement indiqué son intention de réglementer cette publicité, mais non de l'abolir.

M. Tetley a fait valoir qu'une certaine forme de publicité pouvait être valable, même si elle s'adresse à de jeunes enfants. Selon le ministre, les enfants privés de publicité risquent de ne pas être capables d'être critiqués face à cette même publicité une fois devenus adultes.

Dans son langage coloré et on ne peut plus pittoresque, M. Tetley a raconté que pendant son enfance, son éducation puritaine et sévère interdisait d'aborder les questions de sexe avant l'âge de 12 ou 13 ans.

"J'étais naïf en cette matière", de dire M. Tetley, au milieu des éclats de rire des membres de la commission parlementaire.

Le ministre a expliqué que le même danger risquait de guetter les jeunes québécois qui ne seraient pas soumis à la publicité avant l'âge de 12 ou 13 ans.

Protection

Sur une note plus sérieuse, M. Tetley a fait état des services offerts par son ministère, particulièrement au niveau de la protection du consommateur.

A ce sujet, M. Tetley a abondé dans le même sens que le député Léger qui réclamait la nomination d'un ministre d'Etat aux Institutions financières, spécialement chargé de veiller à la protection du consommateur.

M. Tetley a cependant rappelé que son ministère comptait des réalisations dont il était fier, notamment la loi qui oblige les compagnies de finance à divulguer le véritable coût du prêt consenti, et la loi contre les ventes pyramidales.

La Voix de l'Est



Journal quotidien publié par
La Voix de l'Est Ltée
136 Principale, Granby

Journal fondé en 1935

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

	Camelot	Poste	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par jour	15					
Samedi	25	Canada	4 50	13 00	26 00	50 00
Semaine	1 00					
Année	50 00	Etats Unis	6 00	15 00	26 00	50 00

Chaque de la deuxième classe Enregistrement 0679

Un peu de tout... et de rien

La journée des mères

Le club Kiwanis de Granby, à l'occasion de sa prochaine assemblée qui se tiendra mardi, le 14 mai, au Club social de la rue Elgin, réservera la soirée aux mères. Les membres et leurs épouses sont invités à y participer. Une causerie sera alors prononcée par Soeur Duffin.

Exposition ÉPIC

Un commissaire de la Commission scolaire régionale Meilleur, en visitant l'exposition d'arts, de l'ÉPIC, s'est interrogé sur le pourquoi de l'exposition des œuvres des professeurs. De plus, les pièces exposées étaient à vendre. Il s'est inquiété, à juste titre, de cette situation. Cependant, il est à souligner que toutes les pièces vendues, tant du côté des professeurs que des étudiants, rapportent des fonds qui sont versés à l'organisation des arts de l'ÉPIC. Il n'y a donc pas de profits individuels. Le commissaire en question a cependant souhaité que les professeurs exposent leurs œuvres en compagnie de celles de leurs étudiants, par groupe. Le tout porterait sûrement moins à confusion.

Du lait en poudre

Un commissaire de la Régionale a rapporté certaines rumeurs à l'effet que du lait en poudre serait servi aux étudiants de la polyvalente Immaculée-Conception, au lieu de lait nature. Si la rumeur s'avère exacte, la direction de la cafétéria sera fautive. Mais comme ce ne sont que des rumeurs, la direction de la Régionale verra à faire sa petite enquête afin de rétablir la situation et sinon, les faits.

À la bonne heure!

Lors de la dernière assemblée du Comité exécutif de la Régionale, le président, M. Germain Ostiguy, a fait remarquer que le système d'horlogerie de la polyvalente J-H-Leclerc était souvent paralysé, pour ne pas dire défectueux. Le système serait apparemment très complexe et l'intervention d'un spécialiste a été rendue nécessaire à quelques reprises déjà. La direction de la Régionale verra toutefois à corriger cette perte de temps.

Distribution difficile

Le journal publié par la Régionale est vivement apprécié de la population... pour ceux qui le reçoivent. En fait, il semble que des problèmes de distribution dans les municipalités rurales se fassent sentir et que le journal ne soit accessible qu'à très peu de personnes. Aussi, la Régionale voit à repenser son système de distribution et songe sérieusement à mettre le journal à la disposition de la population, par l'intermédiaire de l'office religieux du dimanche dans les églises.

Il sera question de l'eau

Le Dr Roger N. Giroux, de la Coopérative agricole de Granby, entretiendra les participants au congrès de l'Association québécoise des techniques de l'eau des problèmes de l'eau dans les usines de lait et de fromage. M. Giroux tiendra sa conférence le 14 mai à Montréal. Par ailleurs, M. Marcel Gagné, du Cellier St-Bernard, prononcera la même journée une conférence sur la qualité des eaux résiduaires d'une cidrerie et sur les solutions à envisager.

Promotion du fait français

La Régionale déléguera deux commissaires au congrès de l'Association canadienne d'éducation de langue française, qui se déroulera à l'université Memorial de Terre-Neuve, les 14, 15 et 16 juin. Pour le comité exécutif, il est important de promouvoir le fait français dans une autre province, où un groupe de francophones seront rassemblés. La Régionale déléguera aussi probablement un commissaire au congrès des commissaires, qui aura lieu à Victoria.

Mutation

La Commission scolaire régionale Meilleur a procédé à une mutation du directeur de l'école Sacré-Cœur, de Waterloo, M. André Thibeault, qui, à compter de juillet, sera affecté à l'école Paul VI, de Saint-Césaire.

De nouveaux développements au chapitre de la rénovation urbaine

COWANSVILLE (JdB) — Des développements des plus intéressants pourraient survenir d'ici jours à Cowansville concernant le programme de rénovation urbaine.

En effet, lors de sa dernière assemblée régulière, le conseil municipal a accepté que des demandes de propositions de développement du centre-ville soient faites publiquement aux environs du 15 mai.

D'après l'échéancier

fixé par les conseillers, l'ouverture des soumissions devrait avoir lieu le 21 juin. L'été réservera donc des surprises agréables aux Cowansvillois en ce qui a trait à l'aménagement du centre-ville. La demande de propositions est actuellement en voie d'être finalisée.

Déjà en octobre 1973, un appel d'offres avait été lancé pour recevoir des propositions de développement du centre-ville, mais il s'agissait uniquement de la phase No

1, alors que les demandes qui sont sur le point d'être rendues publiques concerneraient les phases 1,2,3 voire même 4.

A cet appel d'offres d'octobre dernier, un seul soumissionnaire avait répondu, soit un projet présenté conjointement par MM. Joseph Némec du Concord Investments Co Ltd, Jean-Noël Parenteau et Hashim Hashim. Mais, après la présentation de deux rapports élaborés l'un par les urbanistes-conseils Sun-

derland, Preston, Simard & Associés, et l'autre par le conseiller juridique de la ville, Me Gérard Turmel, le projet devait être rejeté par les autorités municipales pour vice de forme et manque de garantie.

La superficie totale de plancher spécifiée dans cette première demande de proposition était d'environ 64,300 pi. ca. (soit magasin 20,000 pi. ca.; Société des alcools 7,200 pi. ca.; boutiques 16,400 pi. ca.; banque 3,600 pi. ca.; bibliothèque 9,900 pi. ca.; mail intérieur 7,200 pi. ca.).

D'ici quelques semaines, il n'est pas vain de penser que les Cowansvillois connaîtront la phase construction et aménagement du programme de rénovation urbaine, après une attente de plusieurs mois.

Toujours au chapitre de la rénovation urbaine, le conseil a approuvé le retrait de deux propriétés, soit la Banque Impériale de Commerce, rue Sud, et la bâtisse de M. Roger Frigon, rue Sud également. La première bâtisse, soit l'édifice bancaire a été retiré étant donné qu'elle était requise en vue du projet du nouveau pont sur la rivière Yamaska et de ses approches; ce projet a été retiré du programme de rénovation urbaine et sera partie intégrante d'une proposition distincte; dès lors l'acquisition de la Banque Canadienne Impériale de commerce pourrait être faite ultérieurement en fondation du programme d'amélioration des quartiers.

Quant à la teneur exacte du projet, dans le centre civique, tel que voulu par le plan d'urbanisme.

Le maire a même ajouté dans sa lettre que le projet pourrait être retardé de quelques mois à la condition qu'il se fasse dans le centre civique. D'ailleurs, M. Trépanier a déjà dit, lors d'une récente séance du conseil, qu'à l'heure actuelle, l'édifice provincial pouvait se construire n'importe où à Granby.

Quant à la teneur exacte du projet, dans le centre civique, préparé par OGF Inc., nous saurons ce qu'il en est le 17 mai, au Castel de l'Estrie. Il est à noter que le projet d'OGF s'intitule "Place Haute Ville".

Le centre civique

Un projet d'aménagement sera présenté le 17 mai

GRANBY — Un projet d'aménagement pour le centre civique de Granby, comprenant l'édifice regroupant les services gouvernementaux provinciaux, sera rendu public le 17 mai, lors d'une conférence de presse au Castel de l'Estrie.

Une quarantaine de personnes, personalities de Granby et autres, ont été invitées à cette conférence de presse, par le promoteur du projet, la société OGF du Québec Inc., organisme de gestion financière opéré par MM. André Lague et Claude Lavalée, de Granby.

D'autre part, le gouvernement provincial est sur le point d'annoncer officiellement son intention de construire à Granby un édifice provincial qui regrouperait tous ses services à travers la région, selon les dires de M.

Paul-O. Trépanier, maire de Granby.

Selon le maire, le gouvernement songe sérieusement à un projet "clef en mains". Cela signifie que le promoteur possède le terrain sur lequel il entend construire un édifice convenant au gouvernement. Ce dernier accepte ou refuse le projet, en ne tenant presque pas compte de la situation géographique de l'édifice.

Et le conseil municipal de la Princesse a endossé une lettre du maire Trépanier, lettre écrite au ministre des Travaux publics, lui signalant, entre autres, l'importance qu'attache Granby à la réalisation du projet d'édifice provincial dans le

La piscine: le projet est compromis par l'inflation

GRANBY — (par Alain Gazielle) — Qu'arrive-t-il avec le projet conjoint scolaire-municipal de piscine sur le site de la polyvalente J-H-Leclerc?

On ne le sait pas de façon précise. Le directeur général de la Régionale Meilleur, M. Jacques Dubois, nous a informés que ce projet au même titre que tous les autres projets de construction scolaire à travers le Québec avait été gelé au début de l'année pour fins de révisions budgétaires. Depuis, pas de nouvelles.

Signalons d'autre part que la Régionale a deux projets de polyvalente, un à Waterloo et l'autre à St-Césaire, et qu'elle voudrait les voir se réaliser.

M. Dubois a indiqué que les trois projets étaient importants pour la Régionale, mais il a admis que les polyvalentes avaient priorité sur la piscine.

Le directeur général pense qu'il saura à la fin du mois de mai si le ministère de l'Éducation donne suite au projet en libérant certains crédits.

Déjà à cause de l'inflation, la subvention promise par le gouvernement à la Régionale avait été augmentée. Elle se situe à \$562,537 et la part de la ville de Granby à \$110,500. Une somme de \$673,037 est donc théoriquement disponible pour la piscine.

Des remerciements

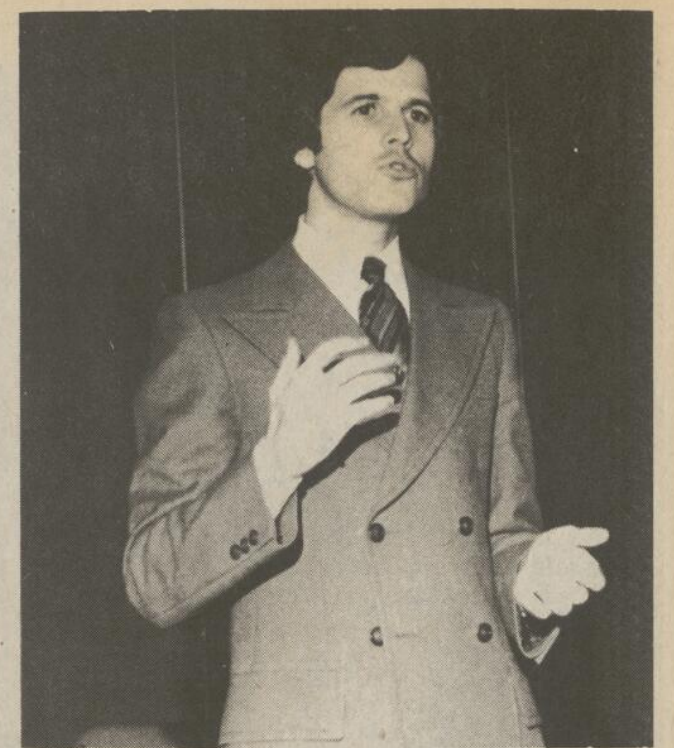
GRANBY—(APG)—Le conseil municipal de Granby a voté des remerciements au ministre Claude Forget, des Affaires sociales, et au député de Shefford M. Richard Verreault, pour leur participation à l'obtention par Granby d'un nouveau bloc de services hospitaliers.

Ce vote de remerciement ne s'est pas fait cependant dans la plus parfaite unanimité. Le maire Trépanier a quitté son siège, cédant la pré-

sidence au conseiller Trudel, pour marquer son abstention.

Il a fait remarquer aux autres conseillers que l'ancien ministre Castonguay avait fait une erreur à travers toute la province en bloquant tous les projets de construction dans le domaine hospitalier.

Par ailleurs, on connaît aussi les autres motifs du maire pour qu'il s'abstienne ainsi de voter...



Conférencier invité

Le Parti québécois a tenu dernièrement une assemblée générale qui regroupait l'étude de certains thèmes et de sujets d'actualité comme la tenue du congrès du parti, la venue possible de M. René Lévesque. Il fut question également de structuration, d'organisation. Et pour rendre la soirée plus intéressante encore, un conférencier avait été invité, soit M. Jean-François Bertrand.

La maison empiète sur la rue Aberdeen

GRANBY—(APG)—Le propriétaire de la villa Orchard Manor, située à l'angle des rues Drummond et Aberdeen, a sur les bras un problème qui pourrait l'empêcher de vendre sa propriété.

Cette dernière empiète sur l'emprise de la rue Aberdeen. Plus exactement, une partie du "manor" est bâtie sur le terrain appartenant à la ville de Granby.

Cette particularité s'explique par le fait que l'emprise de la rue au niveau du cadastre n'a pas la même dimension que la rue dans sa réalité. Vu que la rue Aberdeen est un cul-de-sac, on a pas jamais cru bon d'élargir la rue à une dimension normale.

Cependant le propriétaire du "manor", ne sachant pas exactement les limites de sa propriété et se fiant plutôt à l'asphalte comme borne, a agrandi le bâtiment en empiétant sur l'emprise.

Mais l'éventuel acheteur d'une telle bâtisse aura de la difficulté à obtenir un prêt hypothécaire pour un immeuble dont les titres ne sont pas clairs, et qui en plus, est partiellement bâti sur le terrain d'un autre

A la dernière assemblée, une représentante du propriétaire a expliqué le problème en question aux conseillers.

Le maire Trépanier a donné comme réponse à la dame que la ville pouvait corriger légalement une situation en soi illégale. Il a de plus affirmé que le ministère des Affaires municipales n'accepterait jamais que la ville diminue ainsi une rue; il doit toujours rester une dimension minimale.

En conclusion, le maire a dit ne pas savoir quoi faire pour régler ce problème.

Mais les juristes étaient là! Le conseiller Trudel qui est aussi notaire a indiqué que la ville pouvait consentir au propriétaire une servitude d'empiètement. Le conseiller juridique de la ville, Me Guy Arsenault, de même que le greffier, M. Donat Brosseau, se déclarèrent d'accord pour une telle formule.

Pour le propriétaire d'Orchard Manor, il ne reste qu'à savoir si cette solution plaît au prêteur hypothécaire comme garantie.

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC

1^{re} année 9 1/2%
2^e année 9 1/2%
3^e année 8 1/2%
4^e année 8 1/2%
5^e année 8 1/2%

Encaissable à leur
pleine valeur en tout
temps

Datées du 1^{er} mai 1974
Échéant 1^{er} mai 1979

MOLSON, ROUSSEAU & CIE LTÉE
800, Place Victoria, Montréal
866-1551

ROBERT ROUSSEAU
Représentant

3725, boul. Laurier
Dowville, St-Hyacinthe

Tél.: 773-1520

La Voix de l'Est

publiera bientôt un
supplément spécial
sur le

tourisme

Si un événement touristique doit
se produire au cours de l'année
dans votre localité, nous vous
invitons à nous le faire savoir
en utilisant le coupon ci-dessous.

CAHIER TOURISTIQUE

LA VOIX DE L'EST — C.P. 249, GRANBY
SERVICE DE LA PUBLICITÉ

ACTIVITÉS

.....

DATE

.....

RESPONSABLE

.....

TÉL.

.....

Une page d'histoire

Lundi le 13 mai 1974,
133^eme jour de l'année.
Principaux événements
historiques:

1973 -Dix-neuf pays
entament des entretiens
à Vienne, en vue d'une
réduction des forces en
Europe.

1958 -Manifestations
des Français à Alger.

1940 -Winston Churchill,
premier ministre
britannique, prononce
son célèbre discours
annonçant "du sang et
des larmes".

1927 -"Vendredi noir"
en Allemagne, où le système
économique s'effondre.

1809 -L'armée française,
commandée par Napoléon
Bonaparte, s'empare de
Vienne.

Ils sont nés un 13 mai:

Alphonse Daudet 1840-

1897

Joe Louis, ancien

champion de boxe 1914.



La BEI peut-elle vous aider?

LE 15 MAI 1974 (MERCREDI)
ENTRE 9h A.M. et 4h30 P.M.

Un de nos représentants

Monsieur SERGE JOUBERT

sera au

MOTEL SAINT-HYACINTHE

4825, boul. LAURIER, DOUVILLE

TÉLÉPHONE: 773-2538

De nombreuses entreprises

dans les domaines suivants:

Agriculture • Fabrication

• Tourisme • Construction

• Services professionnels

• Transport • Commerces de

gros et de détail.

ont obtenu des prêts de la BEI pour acquérir des

terrains, des immeubles, de la machinerie, pour

renflouer leur fonds de roulement, pour s'établir

en affaires et pour d'autres fins.

Si vous avez besoin de fonds dans un but

commercial et que vous ne pouvez les obtenir

ailleurs à des termes et conditions raisonnables,

rencontrez notre représentant.

**BANQUE D'EXPANSION
bei INDUSTRIELLE**

101, PLACE CHARLES-LEMOYNE,
LONGUEUIL, QUÉ. TÉL.: 670-9550

SOIREE BAVAROISE

AVEC L'ENSEMBLE MUSICAL Kronenbräu 1308



VENREDI, 17 mai à 9 h p.m. au Palais des Sports

AU PROFIT

DES SCOUTS & LOUVETEAUX DE GRANBY

BILLET EN VENTE:

Au Palais des Sports de Granby, aux Galeries
Granby et auprès des Scouts de Granby



Le chœur des Variétés Canadiennes de St-Hyacinthe que les amateurs de belle musique de Granby et la région auront le plaisir d'entendre en concert à Granby, le dimanche, 19 mai prochain à la Polyvalente J.-H.-Leclerc, sous les auspices des Filles d'Isabelle de Granby. (Ann.)

Une page d'histoire

Dimanche 12 mai 1974, 132e jour de l'année.

Principaux anniversaires historiques:

1972 -La Croix-Rouge internationale accuse les Israéliens d'"abus de confiance" dans la capture de pirates de l'air", à Lod, le 9 mai.

1971 -Le Metropolitan Museum of New York annonce l'acquisition d'un Velasquez pour \$5,500,000.

1965 -Bonn établit des relations diplomatiques avec Israël et les pays arabes rompent avec la République fédérale.

1961 -Création des Etats-Unis du Congo avec Léopoldville pour capitale.

1949 -Levée officielle du blocus de Berlin.

1943 -Les combats prennent fin en Afrique du Nord avec la reddition des Allemands au cap Bon Tunisie.

1932 -Le cadavre du bébé Lindbergh, qui avait été enlevé, est découvert dans un bois à Hopewell New Jersey.

1926 -Le maréchal Pilsudski prend le pouvoir en Pologne.

1925 -La constitution russe est approuvée par le Congrès des Soviets.

1881 -Le bey de Tunis accepte le protectorat français par le traité de Ardo.

1809 -Victoire de Wellington à Porto sur les Français, qui sont obligés d'évacuer le Portugal.

Le kiosque et les festivités ne provoquent aucune discussion au conseil de St-Michel de Rougemont

ROUGEMONT

(CN) L'assemblée de mai du conseil municipal de la paroisse de Saint-Michel de Rougemont s'est caractérisée par son aspect de routine, malgré la situation qui aurait pu occasionner certains débats. Les questions du kiosque touristique et des festivités Cidr-O-Pom, qui soulèvent beaucoup d'intérêt dans cette municipalité depuis quelques semaines, n'ont pas provoqué de discussions.

Ignorés

La localisation du kiosque touristique et l'organisation des festivités Cidr-O-Pom 74, qui auraient dû être étudiées par les membres du conseil, selon certains, n'ont même pas été incluses dans les sujets devant être traités pendant l'assemblée. Ces sujets ont été complètement ignorés.

Il semble que les autorités de Saint-Michel de Rougemont ont décidé de conserver la position qu'elles ont adoptée à l'assemblée conjointe avec le conseil du village, le 3 mai 1974, quant aux festivités 74. La paroisse refuse d'engager un responsable à temps plein mais accepte de participer financièrement à cette organisation, comme en 1973, sans prendre la

responsabilité d'un déficit possible.

La relocalisation du kiosque touristique nécessitée par le contournement de la route 1 demeure en suspens, d'autre part. On avait appris que le conseil choisirait le site à son assemblée régulière de mai, mais rien n'a été fait. Le temps précis pendant lequel s'effectuera le déménagement du kiosque ainsi que le terrain où il sera installé restent donc encore mystérieux.

Autres points

Les conseillers ont cependant discuté de certains autres sujets, même si la plus grande partie de la réunion portait sur des décisions d'administration courante. Un avis de motion a ainsi été donné pour amender le règlement concernant la taxe pour la cueillette des vidanges.

Cette taxe est actuellement recueillie par la municipalité auprès des propriétaires et des locataires. L'amendement fera que le compte de taxes pour les vidanges sera envoyé aux propriétaires seulement, à l'avenir. Ceux-ci devront voir eux-mêmes à percevoir la contribution de leurs locataires.

La semaine du 20 mai a été proclamée semaine

de l'embellissement et du nettoyage. Parallèlement, les conseillers Robert Gazaille et Maurice Lévesque ont été chargés de faire la tournée de la paroisse pendant cette période pour vérifier si leurs concitoyens respectent le règlement municipal concernant la protection de l'environnement. Des avis seront envoyés aux contrevenants et les nuisances publiques seront enlevées à leurs frais, s'ils ne voient pas à remplir cette tâche par eux-mêmes. Les autorités de Saint-Michel de Rougemont ont profité de l'occasion pour inviter les gens à embellir leurs demeures ou leurs terrains, pendant cette semaine spéciale.

Avis de motion

Les conseillers ont par ailleurs reçu un avis de motion pour modifier le règlement municipal concernant l'ouverture de

nouvelles rues ou du moins pour permettre que ce règlement n'entre pas en ligne de compte pour le développement domiciliaire entrepris par M. Guy Tétrault.

Cet avis a été donné à la suite d'une demande de M. Tétrault pour l'ouverture d'une rue en forme de fer à cheval, à l'est de la Grande Caroline. Cette rue desservira les résidents des 18 maisons que le promoteur construira à cet endroit et dont quelques-unes sont déjà en place.

Le règlement municipal prévoit que la rue doit avoir 50 pieds de largeur tandis que les plans du promoteur, fait avant l'adoption de ce règlement, prévoit une rue de 45 pieds de largeur. L'application du règlement nécessiterait l'expropriation des propriétaires actuels qui devraient ainsi reprendre l'aménagement d'une partie de leurs terrains.

La circulation s'est accrue de 11.3% sur l'autoroute des Cantons de l'Est en 73

MONTREAL — Comme les deux autres autoroutes à péage du Québec, l'autoroute des Cantons de l'Est a connu une forte augmentation de circulation en 1973.

Le nombre de véhicules comptés dans les 5 gares de péage est passé de 17,861 en 1972 à 18,991,191 l'année dernière, soit une hausse de 11,3 pour cent. L'accroissement de circulation a été de 20,2 sur l'autoroute des Laurentides et 19,5 sur l'autoroute de la Rivière-Nord.

Phénomène assez étonnant, c'est la gare de péage de Orford qui a connu la plus forte augmentation. Celle-ci se situe à 12,1 pour cent, comparativement à 11,9 pour la gare de Chambly, 10,4 pour celle de Marieville, 11,4 à Granby et 10,2 à Waerloo.

Depuis 1967, les hausses de l'ensemble des gares se présentent comme suit:

1967	31.1	1970	16.7
1968	0.1	1971	14.7
1969	17.3	1972	6.7

La gare de péage de Chambly est demeurée la plus achalandée, sur le plan des transactions:

	1972	1973
Chambly	6,227,205	6,669,800
Marieville	3,287,568	3,628,961
Granby	2,967,655	3,305,272
Waterloo	2,434,934	2,683,122
Orford	2,145,502	2,404,036

La moyenne quotidienne de véhicules sur l'autoroute est passée à 19,095 comparativement à 17,014 en 1972. Les mois les plus achalandés ont été ceux de juin à octobre avec un maximum de 787,431 véhicules en août. Le mois le plus tranquille a été celui de février au cours duquel on a compté 424,028 véhicules.

Les paroissiens d'Acton Vale participeront au 22e pèlerinage au Cap

ACTON VALE (DNC) — Tous les paroissiens d'Acton Vale sont invités pour la 22e année consécutive à participer au pèlerinage annuel de la paroisse qui se déroulera à Notre-Dame-du-Cap, samedi le 1er juin et ce afin de maintenir le Rosaire-perpétuel.

Les personnes qui participeront à ce pèlerinage auront la possibilité d'assister à une cérémonie de pardon collectif, suivi d'une messe rythmée célébrée aux intentions de nos paroissiens. Il y aura aussi procession aux flambeaux agrémentée de deux scènes de théâtre biblique.

Par la suite, il y aura un forum portant sur un sujet piquant d'actualité religieuse et animé par un spécialiste en la matière et autour d'une table ronde. Cette personne répondra aux questions posées par le groupe d'Acton Vale. Il y aura aussi présentation d'un audio-visuel sur la Terre Sainte.

On compte donc que les paroissiens ne voudront pas manquer de participer nombreux à cet intéressant pèlerinage et pour ce faire ils n'ont qu'à s'adresser le plus tôt possible chez M. Louis Vadnais à Acton Vale.

Coup d'oeil sur la région

Le club Joyeux en voyage

GRANBY — Le club Joyeux organise un voyage, le mercredi 15 mai, pour toutes les personnes intéressées à se rendre à Montréal pour assister à l'émission "Les Tannants" et pour visiter le Jardin botanique, le Planétarium et voir les dauphins de l'île Sainte-Hélène. Un deuxième voyage aura lieu le vendredi 17 mai à Québec. Les gens visiteront le Parlement et le Château Frontenac. Tout le monde est invité et pour de plus amples informations, il suffit de signaler 378-2776 ou 378-9189.

Un S.P.M. spécial

SAINT-HYACINTHE — Une session spéciale de cours de préparation au mariage sera offerte aux futurs mariés de l'été 1974. Cette session complète se déroulera en une seule fin de semaine: soit les 14-15 et 16 juin. Cette rencontre aura lieu à la Maison Saint-Vincent-Ferrier. Pour de plus amples informations, s'adresser au père André Dame.

Chez les Fermières

GRANBY — Le cercle des Fermières de la paroisse Saint-Eugène aura sa réunion régulière le mercredi 15 mai, au local habituel. Les membres célébreront la fête des mères et la soirée débute par un souper à 6 heures p.m.. Cette réunion est également très importante car le cercle Saint-Eugène sera l'hôte de tous les cercles de la Fédération, le mercredi 19 juin. Bienvenue à tous les membres.

Information

SAINT-PIE — La Commission scolaire Val-Monts avise toutes les personnes intéressées par le transport scolaire que l'assemblée d'information annoncée pour le 8 mai se tiendra le 15 mai. Cette soirée de déroulera à l'école Sacré-Coeur de Saint-Pie et regroupera les parents, les professeurs et des administrateurs scolaires. Le sujet traité sera le système régional de transport scolaire qui entrera en vigueur en septembre 1974.

Elles sont en or plus que jamais!

Les Obligations d'Épargne du Canada rapportent maintenant

9%

Rendement annuel moyen à l'échéance.

Depuis le 1er mai 1974, le rendement annuel moyen à l'échéance de toutes les Obligations d'Épargne du Canada non échues est augmenté à 9%. Ce rendement accru sera obtenu au moyen de bonis payables au comptant.

Tous les détenteurs pourront profiter de ces bonis supplémentaires pourvu qu'ils gardent leurs Obligations d'Épargne du Canada non échues jusqu'à la date d'échéance de ces bonis.

Pour toutes les Obligations d'Épargne du Canada échéant le ou avant le 1er novembre 1979, un boni payable au comptant sera versé à la date d'échéance de l'obligation. Et pour toutes les Obligations d'Épargne du Canada

échéant après le 1er novembre 1979, les détenteurs auront droit à deux bonis payables au comptant. Le premier sera payable le 1er novembre 1979 et le second à la date d'échéance de l'obligation. Fait à noter, ces bonis sont imposables au taux inférieur prévalant pour les gains de capitaux.

Ces bonis s'ajoutent aux coupons d'intérêt annuel et certificats d'intérêt composé, mais ne changent en rien les autres avantages des Obligations d'Épargne du Canada.

Pour obtenir plus de renseignements sur la valeur en dollars de vos bonis, adressez-vous à votre banque, caisse populaire ou société de fiducie et demandez un feuillet d'informations.

Les Obligations d'Épargne du Canada

PROFITEZ-EN!

Dornhoefer est fini!

Les Flyers donnent une véritable leçon de hockey aux Bruins de Boston

PHILADELPHIE (PC) — Les Flyers de Philadelphie ont marqué deux buts dans chacune des première et troisième périodes, hier soir, pour battre les Bruins de Boston 4-1 et prendre une avance de 2-1 dans la série finale pour la coupe Stanley.

Le quatrième match sera disputé, mardi à compter de 20h, à Philadelphie.

Pour la troisième fois consécutive, ce sont les Bruins qui ont ouvert le pointage en première période. Les Flyers ont cependant créé l'égalité à 10:27 avec un jet de Tom Bladen, son quatrième des séries éliminatoires.

Terry Criesp a enfilé le but victorieux moins de cinq minutes avant la fin de l'engagement après avoir soulevé le disque au défenseur Carol Vadnais dans le territoire des Bruins.

C'était la première fois qu'une marge de plus

d'un but séparait les deux équipes, les Bruins ayant gagné la première rencontre 3-2 et les Flyers ayant inversé ce pointage en leur faveur dans le second match.

Le joueur de centre Orest Kindrachuk et l'ailier gauche Ross Lonsberry ont réussi les autres filets des vainqueurs. Bladen avait marqué le sien avec avantage numérique.

Johnny Bucyl, qui célébrait son 30ème anniversaire de naissance, a été l'auteur de l'unique but des Bruins. Il s'agissait de son huitième des séries.

C'est la ténacité des Flyers dans leur mise en échec avant et leur habileté dans les cercles de mises au jeu qui leur ont valu la victoire. Ils n'ont pas cessé de pourchasser leurs adversaires et se sont imposés dans les coins de la patinoire.

A moins de sept minutes de la fin, les Flyers ont perdu pour le reste

de la série les services de l'ailier droit Gary Dornhoefer, qui a subi une luxation de l'épaule gauche. Dornhoefer, qui subira une intervention chirurgicale aujourd'hui ou mardi, est entré en collision avec Don Marcotte à la ligne bleue des Bruins.

Les hommes de Bep Guidolin ont effectué 11 lancers, contre sept, vers le filet adverse en première période. Les Flyers ont cependant bombardé Gilles Gilbert de 12 lancers en période médiane, au cours de laquelle Bernard Parent a été mis à l'épreuve six fois. Chaque équipe a réussi huit tirs au but au dernier tiers.

L'arbitre Lloyd Gilmore a imposé 15 pénalités mineures, dont neuf aux Flyers. L'instructeur Fred Shero a révélé qu'un exercice spécial pour les joueurs de centre était à l'origine des succès des Flyers sur les mises au jeu.

Il a déclaré par ailleurs qu'il avait étudié pendant deux semaines, avant le début de la finale, des films de matches entre Boston et les Rangers de New York.

"Nos joueurs de centre font du bon travail", a-t-il dit. "Nous nous efforçons de les changer le plus possible".

Shero a ajouté que ses joueurs de centre avaient également pris l'habitude d'appuyer leur défensive de leur poids avec Bobby Orr et Phil Esposito. Il estime d'ailleurs que ces deux joueurs sont fatigués.

Sur 94 mises au jeu, les Flyers en ont remporté 47 et les Bruins 40. Sept ont été nulles.

Bobby Clarke en a gagné 19 sur 32, Rick MacLeish 13 sur 17, Phil Esposito huit sur 24 et la recrue Gregg Sheppard 21 sur 41.

PREMIERE PERIODE
1-Boston, Bucyl 8, Sheppard, Orr 1:03

2-Philadelphie, Bladen 4 Clarke, MacLeish 10:27
3-Philadelphie, Crisp 2, 15:43.

Pénalités-Vadnais B 3: 52, Bladen Pha 5:26, Joe Watson Pha 7:33, Cashman B 9:17, Dupont Pha 9:36, Schmautz B 10:03, Van Impe Pha 13:19, Saleski Pha 16:34

DEUXIEME PERIODE
Aucun but.
Pénalités - Orr B, Clarke Pha 2:24, Cashman B 2:57, Bladen Pha 3:43, MacLeish Pha 8:50, Hodges B 9:35, Jim Watson Pha 18:49.

TROISIEME PERIODE
4-Philadelphie, Kindrachuk 5 Saleski, Barber 7:53
5-MacLeish 14:19
Aucune pénalité.

Lancers:
Boston 11 6 8-25
Philadelphie 7 12 8-27
Cardiens - Gilbert, Boston; Parent, Philadelphie. A-17,007.

Compteurs
LIGUE NATIONALE
B A Pts
MacLeish, Phi 11 9 20
Sheppard, B 10 6 16
Bucyl, B 8 7 15
Clarke, Phi 5 10 15
Cashman, B 5 9 14
Orr, B 2 12 14
Esposito, B 6 5 13
Hodge, B 5 8 13
Stemkowski, R 6 6 12
Park, R 4 8 12
Lonsberry, Phi 4 8 12
Vadnais, B 4 8 12

ASSOCIATION MONDIALE
B A Pts
Walton, M 10 8 18
Backstrom, C 4 14 16
Mark Howe, H 8 8 16
Lund, H 7 9 16
Labossiere, H 5 9 14
Carleton, T 2 12 14
Palement, C 8 5 13
Connelly, M 6 7 13
Popeil, C 7 5 12
Sicinski, C 6 6 12

Crisp satisfait de son sort

PHILADELPHIE (PC) — Etant joueur de centre sur le quatrième trio d'une formation qui préconise un système de jeu à trois lignes d'attaque, Terry Crisp, de Flyers de Philadelphie, possède sans doute un des meilleurs sièges pour assister aux matches de la série finale pour la coupe Stanley.

"Personne n'aime réchauffer le banc", a-t-il dit hier après avoir quitté sa solitude d'entraîneur pour contribuer à la victoire de 4-1 que les Flyers ont emportée contre les Bruins. "Tout le monde aime être une étoile".

Etoile ou non, Crisp s'est révélé un grand opportuniste.

Il a soutiré le disque au défenseur Carol Vadnais profondément en territoire adverse et a déjoué le gardien Gilles Gilbert pour briser une égalité de 2-1 en première période.

Mais Crisp n'entend pas faire valoir sa tenue d'hier pour jouer régulièrement. Son premier souci est d'être prêt alors que l'instructeur Fred Shero a besoin de lui et pour tuer le temps pendant les pénalisations.

"Les trois tris sont excellents", a dit Crisp. "De quel droit puis-je ordonner à l'instructeur de me faire jouer quand bon me semble? S'il veut que je réchauffe le banc, je suis prêt".

C'est 24 secondes après le retour au jeu du défenseur Ed Van Impe, qui avait été pénalisé, que Crisp a enfilé le but victorieux.

Dornhoefer blessé

A quelques sept minutes de la fin, les Flyers ont perdu les services de l'ailier droit Gary Dornhoefer, qui a subi une luxation de l'épaule gauche en entrant en collision avec Don Marcotte à

la ligne bleue des Bruins.

"Nous avons besoin de lui", a déclaré Rick MacLeish. "Nous ne pouvons nous permettre de le perdre à ce stade de la saison".

Interrogé par les journalistes, Shero a déclaré qu'il ne savait pas encore quels changements amènera la perte de Dornhoefer.

Vadnais et Gilbert, qui avec Bobby Orr, Wayne Cashman et Gregg Sheppard font partie du groupe de joueurs qui se sont le plus signalés dans le camp des Bruins, ont fait

l'éloge des Flyers pour leur victoire.

"Lorsque vous ne patinez pas contre cette équipe, vous vous mettez en mauvaise posture", a dit Gilbert. "Impossible de gagner beaucoup de matches avec un seul but".

Vadnais estime que la grande faiblesse des Bruins jusqu'à présent dans cette série a été de faire preuve d'autant de ténacité que les Flyers.

Shero a souligné que ses joueurs avaient centré leurs efforts sur Orr, l'obligeant à se débarrasser de la rondelle avant que les Bruins ne quittent leur territoire.

"Vous devez aller au devant de lui, l'obliger à se défaire du disque. Il s'agit de lui donner le plus de travail possible en le pourchassant dès qu'il touche à la rondelle".

Une autre raison des succès des Flyers est leur habileté sur les mises au jeu. Bobby Clarke a été particulièrement efficace dans ce domaine, notamment devant Phil Esposito.

"Nous faisons en sorte qu'un trio n'affronte pas la ligne de Esposito pendant plus d'une minute", a confié Shero. "Esposito se fatigue ainsi beaucoup plus vite".

La Hollande bat le Canada

HENGELO, Hollande (PC) — La Hollande a vaincu le Canada 81-67 dans un tournoi féminin de natation qui a pris fin dimanche.

Le Canada tirait de l'arrière par quatre points après la première journée samedi mais les Hollandaises ont remporté cinq des sept épreuves hier.

Patty Stenhouse, de la C.B., a triomphé dans les 200m - papillon hier tandis que Becky Smith d'Edmonton l'emportait dans les 200m - quatre nages étant les deux seules à remporter deux victoires pour le Canada.

Hier Gail Amundrund, s'est classée 2e, devant Ann Jardine, de Pointe-Claire, dans les 100m - libre.

Marion Stuart de Pointe-Claire, s'est classée 2e dans les 200m - brasse. Cathy Rattery de Pointe-Claire, s'est classée 4e dans les 200m - dos.

Wendy Quirk, de Pointe-Claire, s'est classée 2e dans les 400m - libre.

Enfin, le Canada a fini 2e dans les 4x100 - quatre nages.

Emerson Fittipaldi gagne le Grand Prix de Belgique

NIVELES, Belgique (PA) — Le Brésilien Emerson Fittipaldi, qui pilotait une McLaren, a remporté dimanche, le Grand Prix automobile de Belgique, battant d'une demi-longueur la Ferrari de l'Autrichien Niki Lauda.

Le Sud-Africain Jody Scheckter Tyrrell a réussi à suffler la troisième place au Suisse Clay Regazzoni Ferrari en le doublant dans le dernier tour.

Jean-Pierre Beltoise BRM prend la cinquième place devant le Néo-Zélandais Dennis Hulme McLaren.

Grâce à sa victoire Fittipaldi prend la tête du championnat du monde des pilotes avec un total de 22 points, devant Lauda 21, Regazzoni 10 et Hulme 11.

La victoire a été ardemment disputée entre les deux hommes de tête qui se sont livrés un duel sans merci. Fittipaldi a réussi à conserver un

monce avantage sur le fil.

Regazzoni, qui avait mené pendant la première moitié de la course, a été victime de la malchance: il est tombé en panne d'essence dans le dernier tour et il a dû céder la troisième place au Sud-Africain Jody Scheckter qui l'a doublé à 100 mètres de l'arrivée, alors qu'il terminait sur sa lancée.

Malchance

Les IPS Lotus ont également manqué de chance.

Le Suédois Ronnie Peterson, victime d'une fuite de carburant a dû ralentir et perdre le contact avec les voitures de tête au 38e tour. Il a finalement abandonné aux deux tiers de la course. Quant au Belge Jacky Ickx, il n'a jamais véritablement été "dans le coup" et a dû s'arrêter à son stand pour des ennuis de freins.

Six concurrents se sont

détachés du gros du peloton dès les premiers tours. Regazzoni, Fittipaldi, Lauda, Scheckter, Peterson et le Britannique James Hunt, sur une Hesketh, caracolèrent en tête pendant plus de 30 des 85 tours de l'épreuve.

Profitant d'une bataille, dans le virage en épingle qui précède la principale ligne droite, Fittipaldi et Lauda ont faussé compagnie à leurs compagnons au 39e tour tandis que Regazzoni suivait en troisième position, devant Scheckter.

Peu après, la voiture de Hunt faisait un tête-à-tête à la suite d'une rupture de suspension et quittait la piste. Le Français Dépailler abandonnait au 53e tour, victime d'ennuis de freins.

Le Britannique Mike Hailwood, sur McLaren a conservé la 5e place jusqu'au 4e tour de la fin. Une défaillance de moteur a permis à la BRM de Jean-Pierre Beltoise de le doubler.

Sylvie Taylor
M.C.

Lola Fontaine
Danseuse

BAR SALON
La Pieuvre
• 4 jolies DANSEUSES
tous les jours de 2 h p.m. à 3 h a.m.

Les TUNE UP BOYS

Hôtel ROYAL
GRANBY

TAVERNE ROYAL
REPAS tous les jours

1.35



Un coach déçu

La figure de Bep Guidolin, l'instructeur des Bruins de Boston, dit bien que ça ne fonctionne pas à son goût sur la patinoire. Cette photo a été prise lors du 4e but des Flyers de Philadelphie, hier après-midi. Ces derniers ont défait les Bruins 4 à 1, pour prendre les devants 2-1 dans la finale pour l'obtention de la coupe Stanley.

(téléphoto AP)

HOCKEY		Dans l'AMH	
LIGUE NATIONALE		Houston en avant	
(finale 4 de 7)			
	G P PP PC Pts		
Philad.	2 1 9 6 4		
Boston	1 2 6 9 2		
DIMANCHE		Première période	
Boston 1 Philad. 4		1. Houston, Hale 2 Hall, Labossière 6:31	
MARDI		2. Houston, Labossière 5 Taylor, Grierson 9:19	
Boston à Philadelphie, 8 h		Pénalités — Liddington C 0:31, Grierson H 3:27, Palement C, Marty Howe H 4:53, Schella H 6:41, Mavety C 8:56, Taylor H 13:36.	
ASSOCIATION MONDIALE		Troisième période	
	G P PP PC Pts	3. Chicago, Liddington 6 Stapleton, Backstrom 5:42	
Houston	1 0 3 2 2	4. Chicago, Gordon 4 Mavety, Poveiat 13:45	
Chicago	0 1 2 3 0	5. Houston, Hughes 7, 15:48	
DIMANCHE		Pénalités — Marty Howe H 9:11.	
Houston 3 Chicago 2		Lancers	
		Houston 10 8 11-29	
		Chicago 8 12 11-31	
		Aucun but	
		Pénalités — G. Howe H 6:50, Popie H 8:04.	
		Gardiens — McLeod, Houston; Gill, Chicago. A — 3,000.	

HOMELITE®

Offre Spéciale de Printemps⁽¹⁾

Achetez une tronçonneuse Super XL-Mini automatique à \$169.95⁽²⁾
Prix de détail suggéré \$184.95⁽²⁾

Un démarreur Simplex pour des démarrages rapides et faciles. Des poignées moulées pour plus de confort. Un silencieux "Quiet Tone" réduisant efficacement le bruit. De grands réservoirs de carburant et d'huile exigeant ainsi moins d'arrêts.
(2) Avec accessoires de 12".

Ou une XL-1 à \$149.95⁽²⁾
Prix de détail suggéré \$164.95⁽²⁾

Grâce au démarreur Simplex vous obtenez des démarrages sûrs et rapides avec seulement deux doigts. Légère et facile à manier, vous pouvez vous acquitter de plusieurs travaux de coupe de bois à l'extérieur. Idéale pour les fermiers, etc. chalet, pêcheurs, chasseurs et campeurs. (2) Avec accessoires de 12".

(1) Chez les dépositaires participants. Consultez les pages jaunes pour votre dépositaire Homelite sous la rubrique scies. L'offre spéciale de printemps se terminera le 30 juin.

TERRY INDUSTRIES
UNE DIVISION DE TERRY CANADA LIMITED
180 Avenue Labrosse, Pointe-Claire, Qué.

R. VIENS EQUIPMENT 822, rue PRINCIPALE GRANBY, TEL.: 378-9891	BEDFORD MARINE ENR., R.R. 52, CHEMIN BEDFORD C.P. 840, BEDFORD, MISSISSQUOI TEL.: 248-2006	CENTRAL TRACTOR & MACHINERY LTD R.R. 2, WEST DROME TEL.: 263-1700
CHRYSLER MACHINE WORKS CHEMIN RICEBURG BOX 218, BEDFORD, MISSISSQUOI TEL.: 248-2735	RONALD FONTAINE 337, rue de l'EGLISE RACINE TEL.: 532-2063	MALOUIN & FILS INC 6421, rue FOSTER WATERLOO TEL.: 539-0494
AUX PETITS MOTEURS ACTON ENR., 610, rue LANDRY, ACTON VALE TEL. 546-2534	GARAGE GEORGES OSTIGUY INC. 850 ouest, rue PRINCIPALE FARNHAM TEL.: 293-4784	FINA SERVICE STATION GEORGES RAYMOND St-Alexandre d'Iberville TEL.: 347-7051

Les Phillies en tête

Profitant de l'inactivité des Expos de Montréal et des Cards de St. Louis, dont le match a été contremandé hier, les Phillies de Philadelphie se sont hissés au premier rang dans la division Est de la Ligue nationale en supplantant les Pirates de Pittsburgh 8-7.

Dans les autres matches dominicaux de la L.N., Cincinnati a vaincu Houston 5-0 et 4-2; Atlanta l'a emporté 5-2 dans le premier match, mais San Francisco s'est vengé 6-2 dans le 2e d'un double; Chicago a supplanté New York 4-3; et Los Angeles a vaincu San Diego 15-9 en 13 manches.

Mike Anderson a cogné un circuit de deux points en aidant Philadelphie à supplanter Pittsburgh, mais c'est le triple de Dave Cash, suivi d'un roulant, qui a donné la victoire aux Phillies. Al Oliver a bouclé le circuit pour les Pirates.

Merv Rottenmind a cogné un circuit à l'intérieur du terrain lors du 2e gain des Reds sur les Astros dans le 2e match du double alors que Clay Kirby limitait les vaincus à deux coups sûrs.

Dans le premier match, Dave Concepcion, Rettenmund et Johnny Bench ont bouclé le circuit tandis que Fred Norman limitait les Astros à cinq coups sûrs.

Cesar Cedeno a produit les deux points des Astros avec un circuit dans le 2e match.

George Mittereald a produit le point victorieux avec un simple dans la 9e manche au profit du Chicago contre les Mets.

Rusty Staub a cogné un circuit de deux points pour les Mets dans la 7e manche, égalant les chances à 3-3, après que Jose Cardenal eut donné une avance de 2-0 aux Cubs avec un circuit dès la 1ère manche.

Atlanta, les Gats ont profité d'une erreur pour marquer le point victorieux lors d'une poussée de quatre points dans la 8e manche du 2e match.

Carl Morton avait limité les Giants à trois coups sûrs tandis que Hank Aaron cognait son 721e circuit dans le 1er match.

Dave Kingman, des Giants, et la recrue Rowland Office, des Braves, ont bouclé le circuit dans le 2e match, tandis que Bobby Bonds, des Giants, les imitait dans le 1er match.

Enfin, à San Diego, Steve Yeager a couronné une poussée de six points, après deux retraits dans la 13e manche, avec un simple de deux points.

Les Padres avaient égalé les chances avec une poussée de six points dans la 7e reprise. Jim Wynn a cogné son 12e circuit pour les Dodgers.

LIGUE AMERICAINE

Dans la Ligue américaine, le match Baltimore-Cleveland a été remis à cause de la pluie; Milwaukee a remporté les honneurs du double 7-3 et 5-1 aux dépens des Yankees de New York; Boston a supplanté Detroit 4-3 en 10 manches; Chicago a surclassé Texas 5-4; Oakland a écrasé Minnesota 9-2; Kansas City a vaincu la Californie 3-2 dans le premier

match d'un double.

Kevin Kobel a affiché une tenue de trois coups sûrs à son premier gain dans les majeures tandis que George Scott et Dave May bouclaient le circuit dans le 2e match victorieux du Milwaukee, réduit à huit manches par la pluie.

Scott, Johnny Briggs et Don Money ont produit deux points chacun lors du gain initial des Brewers sur les Yankees.

Dick McAuliffe a cogné un double victorieux dans la 10e manche contre ses anciens coéquipiers en procurant le gain aux Red Sox de Boston.

Willie Horton a cogné un circuit de trois pour les Tigers vaincus dès la 1ère manche, mais Bernie Carbo a répliqué avec un exploit de deux points dans la 5e.

Pat Kelly a couronné une poussée de trois points avec un circuit dans la 3e manche tandis que Wilbur Wood, du Chicago, remportait son 4e gain en cinq matches, aux dépens de Ferguson Jenkins, 6-3, qui en était à son 9e match complet.

A Oakland, les As ont compté cinq points, dont deux sur le double de Ray Fosse, dans la 5e manche en déclassant les Teins.

Angel Mangual, des As, et Bob Darwin, des Twins, ont bouclé le circuit.

Hal McRae a produit le point victorieux avec un simple dans la 9e manche du 1er match Royals-Angels. McRae avait aussi bouclé le circuit.

1er MATCH
Houston 000 000 000-0 5 0
Cincinnati 000 200 12x-5 8 0
Osteen 4-3, J. Johnson 8; Norman 2-3 et Plummer. C: Cin-Concepcion 4, Rettenmund 3, Bench 5.

2e match
Houston 000 000 002-2 2 1
Cincinnati 000 100 21x-4 9 0
Wilson 1-2 et Edwards; Kirby 2-3 et Bench. C: Hou-Cedeno 5; Cin-Rettenmund 4.

Los Angeles 15 23 1
San Diego 200 001 600 000 0-9 11 2
Downing, Marshall 7; Brewer 7, Hough 10 2-1, Zahn 13 et Yeager; Johns, McAndrew 3, Hardy 6, Roméo 8, Corkins 11 2-2, Ross 13 et Kendall. C: L.A.-Wynn 12.

New York 100 000 020-3 5 1
Chicago 200 100 001-4 6 1
Seaver 1-4 et Grote; Stone, Bonham 9 2-5 et Mitterwald. C: N.Y.-Staub 7; Chic.-Cardenal 3.

San Francisco 000 000 001-1 3 2
Atlanta 100 120 10x-5 11 1
Bryant 0-2, Williams 5, Willoughby 8 et Bocabella; Morton 4-3 et Casanova, Oates 8. C: SF-Bonds 5; Atl-Aaron 8.

2e match
San Francisco 010 001 040-6 5 1

Atlanta 010 000 100-2 12 2
Barr, Moffitt 7 2-2 et Rudolph; Gentry, Capra 4, Frisella 8 0-2, Aker 8, House 9 et Oates. C: SF-Kingman 6; Atl-Office 1.

Pittsburgh 013 100 101-7 16 2
Philadelphia 004 012 10x8 12 2
Ellis 1-3, Kison 7, Giusti 8 et Sanguillen; Schuelern Culver 3, Farmer 4 1-0, Scarce 7, Watt 9 et Boone. C: Pgh-Oliver 4; Phil-Anderson 2.

LIGUE AMERICAINE
1er match
Milwaukee 210 000 220-7 11 0
New York 010 001 010-3 9 2
Wright 4-4 et Porter; Stottlemire 5-4, Upshaw 8 et Munson. C: NY-Piniella 1.

2e match
Milwaukee 110 001 11-5 11 1
New York 000 000 01-1 3 1
Kobel 1-1 et Porter; Woodson 1-2, Pagan 7, Lyle 7 et Dempsey. C: Mil-May 4, Scott 3. N.Y.-Dempsey 1.

Boston 000 002 010 1-4 13 0
Detroit 300 000 000 0-3 9 0
Lee 4-3 Segui 10 et Fisk; LaGrow, Hiller 8 2-2 et Moses, Lamont 10. C: Bos-Carbo 5; Det-Horton 7.

Chicago 003 000 200-5 9 1
Texas 101 000 020-4 8 0
Wood 5-5, Acosta 8 et Herrmann; Jenkins 6-3 et Sundberg. C: Chi-Kelly 2.

Minnesota 000 000 110-2 6 4
Oakland 002 150 01x-9 9 2
Decker 3-3, Corbin 5, Burgmeier 5, Campbell 8 et Borgmann; Hamilton 1-0, Lindblad 8 et Fosse. C: Min-Darwin 6; Oak-Mangual 1.

Kansas City 000 020 001-3 9 2
Californie 001 010 000-2 8 0
Fitzmorrisson Mingori 7, Bird 7 1-1 et Healy; Tanana 3-4, Sells 9 et Egan. C: KC-McRae 5, Healy 5.

Deuxième match
Kansas City 000 000 050-5 7 0
Californie 010 001 000-2 6 2
Dal Canton, Garber 8, Hoerner 1-0 6, Bird 9 et Martinez, Healy 8; Lange, May 8, Selma 2-2 8, Glibreth 8, Sells 8 et Rodriguez.

Léo Rivet démissionne encore comme président de la LJMQ-Granby à T-Rivières, annulé

Granby (BB) — Une "bombe" a éclaté hier après-midi, au sein de la Ligue de baseball Junior Majeure du Québec... "bombe" qui a créé tout un émoi avant le match d'ouverture, prévu à Trois-Rivières entre les Aigles de l'endroit et les Orioles de Granby, match qui fut d'ailleurs contremandé, quelques instants avant le lancement de la première ball, à cause de la pluie.

En effet, nous avons appris que le président Léo Rivet avait démissionné de son poste, ce qui n'a pas manqué de jeter la consternation parmi l'exécutif du circuit.

La démission de Rivet, sa deuxième depuis quelques mois, ferait suite à une réunion assez orageuse de la ligue, tenue à Trois-Rivières avant le match. Il semble que les principaux accrochages soient survenus sur l'éligibilité de certains joueurs, et des territoires accordés aux équipes. Le président Rivet n'aurait pas pris l'attitude de certains clubs, et aurait décidé de tout abandonner, donnant comme simple raison: "Je ne veux pas être un homme de paille dans cette ligue. Je démissionne".

Ce qui a surpris tout le monde, c'est le fait que M. Rivet était sur le terrain pour la photo d'ouverture. Ce n'est que quelques minutes plus tard que nous apprenions cette décision.

Les membres de l'exécutif de la ligue, soulignant qu'il s'agissait surtout d'un conflit d'opinions, auraient tout simplement refusé la démission de M. Rivet. Un porte-parole de cet exécutif nous a déclaré hier soir: "Léo Rivet est toujours notre président, et nous refusons sa démission, pur l'instant. Il s'agit d'un coup de tête", a ajouté ce porte-parole.

A tout événement, il semble que M. Rivet ne soit pas prêt à revenir sur sa décision, et que d'autres développements sont prévus au cours des prochaines heures, à ce sujet.

Il y a quelques mois, Léo Rivet remettait sa démission à l'exécutif, donnant comme excuse son état de santé. Il devait revenir sur sa décision quelques semaines plus tard.

Fera-t-il de même encore une fois...?

Au sujet de la cancellation du match Granby à Trois-Rivières, la date de la reprise n'a pas été fixée. Les Orioles de Matty Alston s'étaient rendus à Trois-Rivières...

Lapointe et Talbot ont gagné par KO

GRANBY — Deux des quatre boxeurs du club de boxe de Granby, sous l'habile direction de Albert Jones ont remporté la victoire hier, aux éliminatoires des Gants Dorés, disputées à Repentigny.

En effet, Jean-Paul Lapointe et Marcel Talbot ont gagné par KO sur leurs adversaires, pendant que Yves Paquette et Jacques Bernier perdaient par décision partagée.

Lapointe et Talbot ont ainsi atteint les semi-finales. Nous leur souhaitons donc bonne chance.

La pluie lui assure la victoire

RALEIGH PA — La dernière ronde du tournoi American Defender ayant été contremandée par la pluie, Jo Ann Prentice a été déclarée vainqueur avec un total de 137, sept sous la normale, pour 36 trous.

Mlle Prentice avait roulé un fameux 65, un record du parcours, dès la première ronde.



"J'ai acheté une Lawn-Boy en 1957; elle est toujours en parfait état de fonctionnement."



C'est en 1957 que Robert Norman de Laval, au Québec, a acheté une tondeuse Lawn-Boy modèle 8511LB. Certes, il ne le savait pas à l'époque, mais sa machine fonctionnerait fidèlement pendant plus de 16 ans. C'est le genre de performances que vous obtenez en achetant une Lawn-Boy—des années de service sans ennui.

Comparez notre Lawn-Boy la moins chère avec celles qui se disent des "affaires". La Lawn-Boy dispose d'un carter ultra léger en alliage de magnésium qui élimine complètement la rouille. D'un moteur deux-temps qui utilise un mélange préparé d'huile et d'essence et met fin aux pannes sur les terrasses et les pentes. D'une lame robuste renforcée et de roues décalées assurant une coupe uniforme. Et d'un silencieux vraiment efficace, le plus gros qui existe. Quelques modèles disposent

même d'un allumage CD à semi-conducteurs assurant des démarrages plus rapides, éliminant les contacts et faisant durer les bougies 4 fois plus longtemps.

Les années passant, votre Lawn-Boy restera en forme. Vous avez le choix entre le modèle 5023 de 19" bon marché; les modèles Deluxe ou à semi-conducteurs de 19" ou 21", autopropulsés ou non; 2 modèles commerciaux; ou un modèle électrique sans fil. Il existe en tout 15 Lawn-Boy différentes. Allez les admirer dès maintenant chez votre dépositaire, pendant que son choix est encore vaste.

Rappelez-vous, une Lawn-Boy peut vous coûter un peu plus, mais elle durera beaucoup plus longtemps. En fin de compte, c'est un bon placement... n'est-ce pas M. Norman? C'est sûr!!!

Produit de Outboard Marine Corporation of Canada Ltd. Peterborough, Canada. Fabricant des hors-bord Evinrude et Johnson, des semi-hors-bord OMC, des motoneiges Evinrude et Johnson et des scies à chaîne Pioneer.

Une aubaine des années durant. LAWN-BOY

GILLES BOMBARDIER Rue DE LA MONTAGNE VALCOURT, Tél.: 532-2262	BERTRAND DUHAMEL SERVICE DE TONDEUSES CH. ROXTON GRANBY 372-4822	SUTTON MILK PRODUCTS LTÉE Division access. électriques SUTTON, QUÉ. 538-2225
FERRONNERIE COWANVILLE INC. COWANVILLE 608, rue SUD Tél.: 263-2545 VENTE ET SERVICE	R. VIENS EQUIPMENTS INC. 822, rue PRINCIPALE GRANBY 378-9891	LÉON TÊTREAU & FILS INC. Tél.: 372-2261 132, PRINCIPALE GRANBY
GRANDALL AUTO BODY REG'D Rue BRIDGE KNOWLTON 243-6080	LAWRENCE RADIATOR REPAIR 414, rue STE-GÉCILE GRANBY (514) 378-1288	ROMA MALOUIN 6421, rue FOSTER WATERLOO, 539-0494

En tant que professionnel, pouvez-vous laisser passer une offre de location?

Quand on pense à la façon dont l'argent file aujourd'hui, la location d'une voiture a du bon. La location d'une Ford est encore mieux. Avec la location, fini les gros investissements qu'entraîne l'achat d'une voiture neuve. Vous disposez d'un capital que vous pouvez utiliser comme investissement, pour vos besoins particuliers, pour un nouveau commerce, pour de l'équipement professionnel, ou prendre les vacances de vos rêves. Vous savez toujours ce que vous devrez payer. Si vous vous servez de votre voiture pour vos affaires ou votre profession, vous connaissez vos frais à l'avance.

LOCATION
AUTORAMA INC.
960, PRINCIPALE Granby
378-4636



baseball

LIGUE NATIONALE	LIGUE AMERICAINE
Section Est	Section Est
G P % DIFF.	G P % DIFF.
Phila. 17 14 .548 —	Baltimore 15 13 .536 —
St-Louis 16 14 .533 — 1/2	New York 18 17 .514 1/2
Montréal 12 11 .522 1	Cleveland 15 15 .500 1
Chicago 12 15 .444 3	Milwaukee 13 13 .500 1
New York 13 18 .419 4	Boston 15 16 .484 1 1/2
Pittsb. 9 19 .321 6 1/2	Detroit 14 15 .483 1 1/2
Section Ouest	Section Ouest
L.A. Angeles 23 9 .719 —	Chicago 15 13 .536 —
Houston 20 15 .571 4 1/2	Oakland 16 13 .516 1/2
S.Fran. 19 15 .559 5	K.City 15 15 .500 1
Cincin. 15 14 .517 6 1/2	Texas 16 16 .500 1
Atlanta 14 19 .424 9 1/2	Californie 16 17 .485 1 1/2
S. Diego 14 21 .400 10 1/2	Minne. 12 15 .444 2 1/2
HIER	HIER
Cincinnati 5-4 Houston 0-2	Milwaukee 7-5 New York 3-1
Atlanta 5-2 San Francisco 1-6	Boston 4 Detroit 3
Philadelphia 8 Pittsburgh 7	Chicago 5 Texas 4
Chicago 4 New York 3	K.City 5 Califor. 2-2
Los Angeles 15 San Diego 9	Oakland 9 Minnesota 2
St-Louis à Montréal, pluie	Baltimore Cleveland, pluie
AMERI	AMERI
New York 8 Chicago 3	Baltimore 12 Cleveland 1
Montréal 3 St-Louis 1	Milwaukee 3 New York 2
San Francisco 8 Atlanta 7	Boston 1 Detroit 5
Houston 4 Cincinnati 2	Oakland 4 Minnesota 1
Philadelphia 3 Pittsburgh 1	K.City 10 Califor. 2
Los Angeles 9 San Diego 6	Texas 3 Chicago 2

Lanceurs probables

Ligue nationale	Ligue américaine
San Francisco D'Acquisto 2-3 à Cincinnati	Milwaukee Sprague 0-0 à Baltimore
Gullet 2-3 S.	ou Alexander 1-0 S.
New York Matlack 4-1 à St-Louis	Boston Tant 2-4 à Cleveland
Gibson 2-2 S.	J. Perry 2-2 S.
Atlanta Harrison 2-5 à San Diego	Californie Singer 4-2 à Texas
Arlin 1-3 S.	Bibb 5-4 S.
Houston Roberts 5-3 à Los Angeles	Kansas City Patten 1-1 à Oakland
Messersmith 3-0 S.	Blie 1-4 S.

Balle-molle

BONS COPAINS LABATT	LUNDI
G P % DIFF.	Esmond vs Peeters 6 h 36 (1)
LICI 2 0 1000 —	LIGUE LBSIEF
Autorama 1 0 1000 1/2	G P % DIFF.
Hydro 1 1 .500 1	Paragon 1 1 .1004 —
T. Mills 1 1 .500 1	Barrique 1 1 .1000 —
Esmond 0 1 .00 11/2	Obélix 0 1 .000 1
Peeters 0 2 .000 2	GM Plastic 0 1 .000 1

Aaron restera à Atlanta

ATLANTA (PA) — Hank Aaron, le roi des circuits dans les majeures, se joindra au bureau de direction des Braves d'Atlanta quand il prendra sa retraite, a annoncé le président de l'équipe Bill Bartholomay, samedi.

Bartholomay a indiqué que les fonctions officielles d'Aaron seront déterminées après la présente saison.

Aaron, à sa dernière année d'un contrat de trois ans à \$600,000, a déclaré qu'il se retirera

ENEZ À LAIDE DE QUELQU'UN



Le premier

Léonard Grondin, gérant du Palais des Sports et grand supporter des Orioles de Granby, a été le premier sportif à se procurer ses billets de saison des Orioles junior. Il reçoit ses billets des mains de Onésime Roy, gérant général des Orioles. Les amateurs qui désiraient obtenir ces billets n'ont qu'à communiquer avec Lise St-Onge, à 372-2152.

(Photo Jeannot Petit)

John Newcombe remporte le championnat mondial

DALLAS AFP — L'Australien John Newcombe, 29 ans, jouant avec une sûreté et un brio remarquables, particulièrement dans les deux derniers sets, a remporté le quatrième championnat du monde de la WTC, doté de \$100,000 de prix, dimanche à Dallas, en disposant du jeune Suédois Björn Borg, 17 ans, en quatre sets 4-6, 6-3, 6-3, 6-2.

Le jeune Suédois, qui avait déjà créé une énorme surprise en se qualifiant pour la finale, a fait excellente figure devant le puissant Australien. Dans le premier set, Borg prit d'emblée le service de Newcombe. Ce dernier, toujours un peu lent à se mettre en train, commit plusieurs double-fautes et le Suédois mena 5 jeux à 1. Newcombe se reprit cependant et réussit à revenir à 5-3, mais dut toutefois concéder le set au Suédois.

Dans les deuxième et troisième sets, la physio-

nomie du match changea complètement. Petit à petit, Newcombe prit l'ascendant sur son rival. Les services "boulets de canon" de l'Australien et ses "passing-shots" eurent le don de désarmer quelque peu Borg. Le Suédois "monta" souvent au filet, mais Newcombe, là encore, marqua de nombreux points en le lobant fréquemment.

Premier titre

Dans le quatrième et dernier set, Borg réussit de nouveau, d'entrée, le "break". Follement encouragé par les 9,000 spectateurs qui avaient pris part, le jeune Suédois conserva ensuite son service 2-0. Mais c'était son "chant du cygne", car Newcombe, réussit plusieurs "aces" de suite, accumula les points. L'Australien, jouant avec un calme olympien, prit nettement l'ascendant sur le Suédois, qui apparut quelque peu fatigué. Newcombe aligna six jeux de suite pour gagner le match et son premier titre de champion du monde. La rencontre avait duré deux heures et vingt-six minutes.

Pour sa victoire, Newcombe a touché un chèque de \$50,000, l'usage d'une voiture Cadillac

Hermoso au rancart pour trois mois

CLEVELAND PA — Les Indiens de Cleveland ont révélé, samedi, qu'ils ont prdu les services de leur deuxième-but, Angel Hermoso, pour une période de trois mois à la suite d'une blessure subie à un genou contre les Orioles de Baltimore, samedi.

Un porte-parole de l'équipe a indiqué que l'ancien joueur des Expos de Montréal a eu des cartilages déchirés au genou gauche quand Don Baylor a glissé sur lui en tentant d'empêcher un double-jeu à la cinquième manche.

Les Indiens ont rappelé Dwain Anderson de leur filiale d'Oklahoma City pour remplacer Hermoso qui subira une opération. Anderson frappait pour .235 à Oklahoma.

pour un an, ainsi qu'une bague assortie de diamants et un autre chèque de \$1,000 pour l'achat de vêtements à son épouse Angie, mère de leurs trois enfants.

Quant à Borg, qui est loin d'avoir démerité, il a empoché \$20,000.

Finalistes

Newcombe, triple vainqueur de Wimbledon et de deux championnats des Etats-Unis, a fait la preuve qu'il était bien actuellement le meilleur joueur du monde. Il succède au palmarès du championnat de la WBC à son compatriote Ken Rosewall, vainqueur en 1971 et en 1972 et à l'Américain Stan Smith, champion sortant. Les gains accumulés par l'Australien depuis le début de l'année se montent à la somme fantastique de \$174,085.

Crise dans le ski français

PARIS Reuter — La Fédération française de ski est plongée en pleine crise, samedi, après la démission de tout le comité directeur, y compris son président Maurice Martel.

Les difficultés financières de la Fédération, et l'insuccès des Français pendant la dernière saison ont précipité cette crise, qui a abouti à la démission du Comité, battu sur un vote de confiance.

La Fédération avait décidé de tenir une réunion extraordinaire pour examiner l'état de ses finances la Fédération a plus d'un million de francs français de dettes — et pour passer en revue, également, les résultats de la saison dernière.

L'entraîneur de l'équipe, Georges Joubert, avait lui-même démissionné en raison du conflit qui l'oppose aux skieurs français, et à la suite des tentatives faites par des comités régionaux pour obtenir sa démission.

Douze des 15 comités régionaux ont voté contre la motion de confiance et un comité directeur devra être élu.

Renko s'est retrouvé samedi

MONTREAL (PC) — Pour la première fois depuis le 16 avril dernier, le droitier Steve Renko a remporté la victoire alors qu'il a conduit les Expos de Montréal à un triomphe de 3-1 sur les Cardinals de St. Louis dans un match télévisé nationalement aux Etats-Unis, samedi après-midi.

Renko a éparpillé huit coups sûrs et s'est sorti deux fois d'impasse avec les buts remplis pour porter sa fiche de la saison à 2-4. Sa dernière victoire avait été au compte de 4-1 sur les Mets de New York et Tom Seaver à l'ouverture locale des Expos cette saison.

"J'avais mon contrôle aujourd'hui", de dire Renko, un gagnant de 15 parties la saison dernière. "J'ai lancé beaucoup de prises et c'est ainsi qu'il faut lancer pour espérer gagner."

"Le lancer qui m'a le plus aidé aujourd'hui a été mon changement de vitesse. Je ne l'ai pas employé très souvent mais j'ai obtenu des retraits importants en l'utilisant."

Comme tous les autres lanceurs des Expos depuis le début de la saison, Renko a été bien dérangé par les nombreuses remises de parties.

"La température a nuit

à notre personnel de lanceurs. Il est impossible de garder votre rythme avec toutes ces remises de parties. Vous devez lancer pour être capable de bien lancer", dit-il.

Renko a été aidé à l'attaque par le quatrième circuit de la saison de Bob Bailey, bon pour deux points à la quatrième manche, ce qui devait être la marge de différence.

Les Expos ont pris les devants 1-0 à la manche précédente avec des simples de Renko, Tim Lincecum et Willie Davis. Ils ont complété leur pointage à la 4e aux dépens du lanceur perdant, Sonny Siebert, 2-3, alors que

Ron Fairly a débuté avec un simple. Bailey devait suivre avec son quatre buts.

Les Cardinals ont évité le blanchissage à la 7e sur un double de Tom Heintzelman, récemment rappelé de Tulsa, de l'Association Américaine et d'un simple du frappeur d'urgence Bake McBride.

Ligue Nationale

St. Louis 000 000 100—1 8 0
Montréal 001 200 00X—3 8 0

Siebert 2-4, Pena 5, Thompson 7 et Simmons. Renko 2-4 et Foote. CC: Mil-Bailey 4.

Cards 1 Expos 3

ST. LOUIS 1	ab	p	cs	pp
Brock cg	3	0	0	0
Alvarado ac	3	0	0	0
McCarver fu	1	0	0	0
Thompson l	0	0	0	0
Smith cd	4	0	2	0
Simmons r	4	0	0	0
Cruz cc	4	0	1	0
Reitz 3b	4	0	0	0
Torre lb	3	0	2	0
Heintzelman 2b	3	1	2	0
Siebert l	1	0	0	0
Melendez fu	1	0	0	0
Pena l	0	0	0	0
McBride fu	1	0	1	1
Tyson ac	0	0	0	0
Hickman fu	1	0	0	0
TOTAL	33	1	8	1

MONTREAL 3	ab	p	cs	pp
Hunt 3b	4	0	1	0
Lintz cu	0	0	0	0
Frias 3b	0	0	0	0
Foli ac	4	0	1	0
Davis cd	4	0	2	1
Singleton cd	4	0	1	0
Fairly lb	2	1	1	0
Bailey cg	3	1	2	0
Lytle cg	0	0	0	0
Cox 2b	3	0	0	0
Foote r	2	0	0	0
Renko l	3	1	1	0

TOTAL	29	3	8	3
St. Louis	000	000	100	1
Montréal	001	200	00x	3
DJ-St. Louis 3, Montréal 2.				
LSB-St. Louis 8, Montréal 3.				
2B-Heintzelman.				
CC-Bailey 4.				
BV-McBride.				

LANCEURS	ml	cs	p	pp	r
Siebert P. 2-3	4	6	3	0	2
Pena	2	0	0	1	1
Thompson	2	2	0	2	0
Renko G. 2-4	9	8	1	1	3
ML-Renko 2.					
D-2:15. A—11,711.					

Dernière heure

NEW YORK (PC) — Une bonification de \$125,000 sera versée à toute joueuse de tennis qui remporte les quatre tournois majeurs cette saison. Evonne Goolagong, qui a remporté le tournoi d'Australie, est la seule professionnelle éligible cette année. Elle devra remporter successivement le tournoi de France, le Wimbledon et celui des Etats-Unis, pour se mériter le boni.

Les 100 verges en 9 secondes

KNOXVILLE, Tenn. PA — Ivory Crockett, un gradué de 24 ans de Southern Illinois, a effacé le record de Bob Hayes datant de 11 ans, dans la course de 100 verges, samedi soir, en un temps de 9.0 secondes.

Le temps de Crockett, à la réunion commanditée par l'université de Tennessee, est 1-10 de seconde de mieux que la marque de Hayes établie le 21 juin 1963 à St. Louis et égale plusieurs fois.

"Je remercie Dieu de m'avoir permis de réussir", de dire Crockett dont les meilleurs temps auparavant avaient été de 9.2.

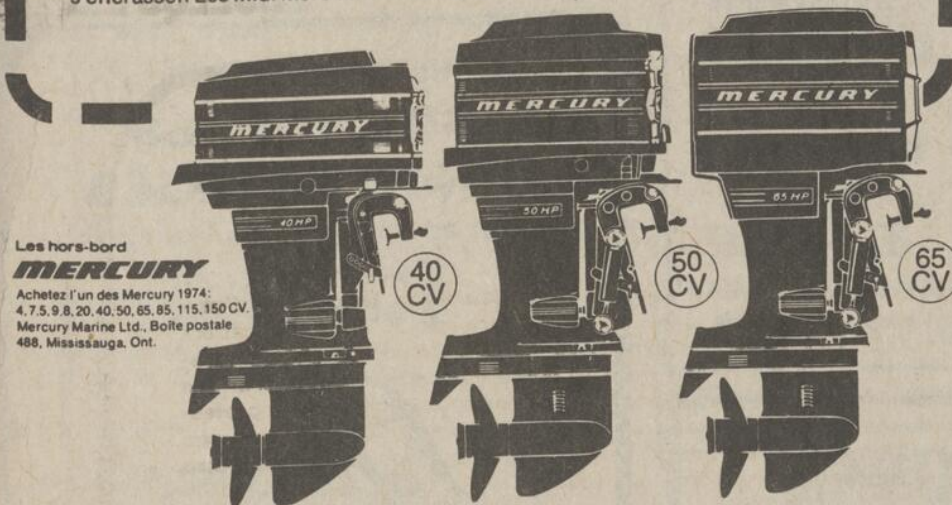
Les quatre juges ont chronométré Crockett en 9.0, 9.0, 9.1 et 8.9 pour une moyenne de 9.0.

Cinq autres coureurs, dont le Canadien Harry Jerome, avaient réussi à égaler le temps de Hayes, la dernière fois étant le 12 mai 1973 par Steve Williams sur la Côte du Pacifique.

La famille des Mercury: du plaisir sans soucis.

Avec le Midi Merc, vous êtes assuré de profiter de bons moments, vous et votre famille, et ce, sans soucis. Grâce à son allumage Thunderbolt*, fini l'entretien périodique. Il en va de même pour les bougies Perma-Gap* qui ne peuvent s'encrasser. Les Midi Merc sont vraiment

des moteurs à tout faire: papa peut pêcher à la traine, tandis que les enfants — avec le même moteur — peuvent s'en donner à cœur joie à skis nautiques. Faites profiter votre famille des joies du bateau: voyez votre concessionnaire Mercury.



MERCURY. Pour être vraiment maître à bord.

Jean Lussier Marine Ltée

1252, rue PRINCIPALE

GRANBY

378-7927

Nos programmes d'épargne sont au service de votre mieux-vivre.

Car ils vous aident à réaliser l'équilibre budgétaire.

C'est en pensant à votre équilibre budgétaire et à votre mieux-vivre que la Banque Provinciale vous propose son large éventail de comptes d'épargne.

Quels que soient vos projets, le directeur de succursale vous aidera avec plaisir à constituer un programme d'épargne à la fois réalisable et avantageux.

Comme point de départ, il vous recommandera sans doute un compte d'épargne ordinaire pour faire face à

vos dépenses courantes.

Et pour les projets qui vous tiennent à coeur, il vous parlera des taux très intéressants et vous expliquera les modalités de chacun des comptes d'épargne véritable: épargne avec assurance-vie, épargne spéciale, épargne à terme.

Vous pourrez alors choisir les modes d'épargne qui conviennent le plus parfaitement à votre situation, et vous engager délibérément sur la voie du mieux-vivre.

épargne ordinaire 3%
épargne avec assurance-vie 7³/₄%
épargne véritable épargne spéciale 8¹/₄%
épargne à terme jusqu'à 9¹/₂%
pour un an

banque provinciale
LA BANQUE DU MIEUX-VIVRE



Annonces Classées

TARIFS DE NOS ANNONCES CLASSÉES

UNE INSERTION
(maximum 20 mots) \$200
MOT SUPPLÉMENTAIRE 15¢
CARACTÈRES GRAS 75¢
AGATE 20¢
1 POUCE x COL. \$2.80
(cartes d'affaires) \$60.00
LOCATION DE CASIER 50¢
AVIS DE NON
RESPONSABILITÉ
(3 insertions) \$15.00
AVIS, SOUMISSIONS, etc.
(ligne agate) 25¢
AVIS DE DÉCÈS \$6.00
REMERCIEMENTS \$6.00

RÈGLEMENTS

Les erreurs sont promptement rectifiées. Elles doivent être signalées dès la première insertion qui sera alors renouvelée gratuitement. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce. Toute annonce classée est payable avant publication.

Granby

1—PROPRIÉTÉS A VENDRE

CANTON de Granby: rue Roland, bungalow neuf, briqué, 5 1/2 pièces, foyer en pierre au sous-sol avec tapis, lave-vaisselle. Garage. Lieu paisible. Immeubles Tanguay, courtier. Tél.: 372-4666. (130-131 — 6326)

MAISON de 6 pièces, située à St-Pie, sous-sol, endroit tranquille, au bord de l'eau avec ou sans terrain. Appelez 772-2843. (130-136 — 6385)

A VENDRE 2-7 logements neufs, très modernes, complètement loués. Profil net 192. Situés à 304 et 308, rue Bouchard, Granby. S'adresser: 308, Bouchard, app. 5. Tél.: 378-3646. (121-134 — 5920)

CONSTRUCTION 1974: bungalow en brique de 5 1/2 pièces, plus location, 3 pièces au sous-sol. Situé rue Bourgeois. Voir votre entrepreneur général: Norbert Parent. Tél.: 378-1389. (127-155 — 6147)

BUNGALOW à vendre à St-Pie, près de la rivière, meublé, cause de vente: mortalité. S'ad.: 144, Montcalm, app. 2. Tél.: 372-4826. (127-133 — 6188)

MAISON à louer à Cowansville, 2e étage, 3 chambres à coucher, grande propriété. \$135, par mois. Tél.: 534-2818. (131-133 — 6443)

5—PROPRIÉTÉS DEMANDEES

SERAIIS personnellement acheteur d'un duplex ou triplex pour déménager. Pensez-y! S'adresser: A. Loiselle, 469-2956. (130-133 — 6402)

PARTICULIER désirerait acheter bungalow dans Granby. Paiement comptant. Tél.: 773-5236, St-Hyacinthe. (130-134 — 6351)

CARTES PROFESSIONNELLES

SOUTHIÈRE & SOUTHIÈRE

NOTAIRES
GERARD A. SOUTHIÈRE
DANIEL SOUTHIÈRE
GILLES SOUTHIÈRE
ÉDIFICE PALACE
135 PRINCIPALE
GRANBY
(suites 24 et 25)
372-6637
(131-159 — 6423)

POUR DES
RÉSULTATS RAPIDES,
N'ATTENDEZ PLUS...



TÉL.: 372-5433
DEMANDEZ LES
ANNONCES CLASSÉES



CLAUDE BÉLAND
CONTRACTEUR GÉNÉRAL

106A, St-Charles Nord

Granby

Tél.: 372-7763

MARQUIS, JUTRAS, GUERTIN & BEAUDRY AVOCATS

Jean Marquis, C.R.
Nicole B. Jutras
Jacques Guertin
Aimé Baudry

50, rue CENTRE, GRANBY
(Ouvert le soir sur rendez-vous)
TÉL: 372-5461

BUREAU DE ST-CÉSIRE
1124, rue UNION
(Mercredi soir seulement) **Tél: 469-2801**
(129-157 — 6329)

7—COMMERCES A VENDRE

TAVERNE, construction neuve, grand stationnement, chiffre d'affaires \$60,000. Tél.: (1) 347-5013. (130-136 — 6357)

10—TERRAINS A VENDRE

TERRASSE BELLEVUE
MAGNIFIQUE vue et site résidentiel, avantageux. Située à la campagne, chemin Rexton, limites de Granby, Grands terrains de 80' x 125' et plus.
ACHETEZ MAINTENANT ET ÉCONOMISEZ
— Pas d'acompte
— Pas d'intérêt
372-3296
J.-P. RACINE INC.
(103-131 — 5272)

14—APARTEMENTS A LOUER

APP. de 1 pièce et de 3 1/2 pièces, meublés, chauffés, entrées privées, situés centre-ville. S'ad.: 37, Gill, à 372-4318. (129-135 — 6321)

APARTEMENT de 2 1/2 pièces, ultra-moderne, libre immédiatement. \$130, par mois. Situé rue Denison ouest près de Robinson. Tél.: 378-4651. (121-149 — 5950)

APP. 2 1/2 pièces, chauffé, eau chaude à l'année, entrée privée, vestiaire, grande remise 8' x 8'.
AUSSE: logis de 3 1/2 pièces à louer.
Tél.: 372-1474 ou s'ad.: 130, Court, Granby. (127-135 — 6143)

APP. meublé de 2 1/2 pièces, chauffé, éclairé, endroit tranquille, à 145, Belcourt. S'ad.: 529, Bourget. Tél.: 378-5464 ou 378-3640. (127-133 — 6170)

3 1/2 PIÈCES, meublés colonial, balcon, porte-patio, tapis mur à mur, chambre bains céramique, chauffés, éclairés, câble TV, système de balayage central, buanderie, stationnement, prise de courant pour auto, piscine chauffée, patio à l'extérieur, service concierge, 1er étage, \$35, par semaine; 2e et 3e étages, \$40, par semaine. S'ad.: Antonio Gagnon: 372-8014 ou 372-4452. (109-134 — 5438)

2 APPARTEMENTS, modernes, meublés, chauffés, endroit tranquille, très propres, bien éclairés, face à l'église St-Benoît. Prix raisonnable, stationnement. S'adresser à APPARTEMENTS VIENS, 163 Nord, St-Antoine, Granby. (128-134 — 6237)

3 1/2 TRES propre. Situé à 100, St-Urbain, meublé, éclairé, chauffé. \$35, par semaine. Libre immédiatement et juin. Appelez en tout temps à 372-2173. (127-133 — 6256)

LIBRE IMMÉDIATEMENT
APP. meublé de 2 1/2 pièces, chauffage électrique inclus, tapis mur à mur, chambre de bains céramique. Stationnement pour auto. Entrée privée, asphaltée. Informations: 378-3322, de 9h a.m. à 5h p.m. (130-136 — 6388)

APP. moderne, 2 1/2, 3 1/2, chauffés, éclairés, meublés, balcon privé et stationnement pour auto. Pas d'enfants. Bail minimum 6 mois. Prix à partir de \$120, et plus par mois. Situés Duvernay et Foch. Tél.: jour 378-7947, soir après 6h p.m. 378-7434. (109-136 — 5483)

APP. 3 1/2 pièces, chauffé, éclairé, meublé, situé 432, St-Luc, tapis dans chambre et salon, 2e étage. S'ad.: Restaurant Au Bon Repas, 430, Principale. (121-134 — 5910)

APP. 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, service d'antenne TV, entrée privée, stationnement. Pour couple sans enfant. S'ad.: Appartements Casgrain, 329, boul. Boivin, (2e étage). Tél.: 372-7105 ou 372-0406. (127-133 — 6156)

3 1/2, meublé, chauffé, eau chaude fournie. Comprendant grande cuisine, salle à manger, chambre et salon sur tapis. Chambre de bains en céramique. Draperies fournies dans un haut, situé à 450, boul. Leclerc. Libre 1er juin ou avant. Idéal pour futurs mariés. S'ad.: 378-8008. (127-134 — 6248)

APP. 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, taxe d'eau payée, situé rue Cowie, TV si désiré. Inf.: 372-3717 ou 372-5598. (128-134 — 6250)

APP. 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2 pièces, bien situés, modernes, meublés avec TV si désiré. Bon choix. Prix à partir de \$14, par semaine. S'ad.: 245, av. du Parc, app. 1, après 7h p.m. Tél.: 372-4121. (103-131 — 5274)

3 1/2 PIÈCES, situées rue Bourgeois et rue Groulx, libres immédiatement. Réservations pour plus tard, chauffées, meublées, éclairées. Taxe d'eau payée.
APP. 3 1/2 pièces, situé rue Notre-Dame, coin Robinson. Libre 1er juillet.
S'adresser: 433, Laurier: 372-9443 ou à 193, rue Groulx, app. 13 à 378-7423. (122-150 — 5975)

APP. 3 1/2, 1 1/2 pièces, tapis mur à mur, meublés, chauffés, éclairés. Taxe d'eau payée, centre-ville, libres 1er mai.
AUSSE: 3 1/2 pièces, libre 26 avril, meublé colonial, tapis, balcon, entrée privée.
AUSSE: garage à louer.
BUREAU à louer, libre 3 mai. Tél.: 372-4307. (127-133 — 6249)

APP. 2 1/2 pièces, chauffé, meublé, éclairé, tapis mur à mur, place tranquille, situé à 40, Ottawa. S'ad.: 372-8929 ou 378-3297. (130-136 — 6393)

APP. de 2 1/2 pièces meublé, solarium, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, 1 chambre, 1 salon, 1 cuisine. Le tout dans un bas, dans quartier résidentiel. Inf.: 378-2666. (131-137 — 6435)

APP. 2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur. Libre 1er mai. Chambre de bains céramique, stationnement. S'ad.: 30, Elgin, app. 1, Granby. (133-135 — 6439)

APP. 2 1/2, meublés, chauffés, éclairés, salles de bains céramique. Service de buanderie. Stationnement entretenu. Libres immédiatement et 1er juin. Situés 359, boul. Leclerc et 100, St-Hubert. Tél.: 372-5727. (129-134 — 6307)

APP. 2 1/2 pièces neuf, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, endroit tranquille pour jeune fille ou jeune couple. S'ad.: 11 N., St-Charles. Tél.: 378-3904, entre 8h a.m. et 6h p.m. (129-135 — 6255)

16—LOGEMENTS A LOUER

LOGIS 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, stationnement privé, très bien situé à 576, St-Jacques. Libre immédiatement. Tél.: 378-5557. (128-130 — 6158)

4 1/2, chauffé, éclairé, dans un bas. \$120, à 640, Ste-Rose. Tél.: 372-1023, après 4h p.m. (127-133 — 6132)

2 LOGIS de 4 1/2 pièces, maison neuve, chauffage Novolec, rue Chenier, face rue Béliveau. Près Galeries Granby. Tél.: 378-2806. (127-133 — 6161)

A DUNHAM: 2 logis de 5 1/2 pièces et 1 de 4 1/2 pièces, chauffés eau chaude, eau chaude fournie. Disponibles 1er mai. Pour informations, jour 295-2351, Dunham et à 354-0030, Montréal, le soir à Mme Simone Fontaine. (128-134 — 6257)

LOGIS, très grand, 3 pièces, dans bungalow neuf, occupation 1er juin, situé rue Bourgeois. S'adresser: Norbert Parent, 378-1389. (127-155 — 6173)

LOGIS 3 1/2 pièces, chauffé, eau chaude fournie, poêle et réfrigérateur inclus. Tapis mur à mur. Prix \$125, par mois. Tél.: 378-6037. (130-136 — 6365)

POUR gens paisibles à 22, Mountain, grand 3 1/2 pièces, chauffé, éclairé, eau chaude, poêle et réfrigérateur fournis, 2 balcons, au 2e étage, piscine, grande terrasse, \$116.50. Tél.: 372-6090, après 4h30 p.m. (130-138 — 6375)

17, ELGIN, 6 pièces, plus solarium et garage, accepte enfants, installation laveuse-sécheuse. \$110, par mois. Libre 1er juillet. Pour visiter 7 à 9h p.m. à 469-3180. (130-136 — 6389)

LOGEMENTS NEUFS
A LOUER
2 1/2, 3 1/2, 4 1/2
PIÈCES
Cable TV FM, plancher marqueté fini "varathane". Prise pour auto, cour déblayée, chauffage "Novolec".
S'adresser à
308 RUE BOUCHARD
APP. 5
Tél.: 378-3646
(114-142 — 5640)

RÉSIDENTIEL ET CENTRAL
APP. 1 1/2 pièce rue Elgin, meublé colonial, salle bains céramique, tapis, chauffage électrique, antenne TV, buanderie, sundeck ou balcon. Stationnement privé.
Prix à partir de \$120, par mois.
Tél.: 372-4651, JOUR
LE SOIR À 372-5997
(122-151 — 6045)

LOGEMENTS
4 1/2 PIÈCES
A LOUER
Bloc neuf, chauffage Novolec, antenne T.V.F.M. Endroit tranquille, plancher de bois franc, tapis, libre 1er mai, près du centre d'achat Les Galeries Granby.
S'adresser à
303 BOUCHARD, APP. 7
Tél.: 378-2793 ou 378-5230
(127-155 — 6197)

ATTENTION JEUNES MARIÉS. De très beaux logis 4 1/2 pièces, complètement neufs, à louer. Eau chaude fournie, tapis mur à mur. Système d'antenne pour T.V. couleur ou noir et blanc. Porte-patio et balcon. Piscine chauffée, extérieure. Libres immédiatement. Et réservations pour juin, juillet, août.
AUSSE: 1 logis de 4 1/2 pièces, situé sur boul. Boivin à \$95, par mois.
S'adresser à 433, Laurier: 372-9443 ou à 193, rue Groulx, app. 13, à 378-7423. (121-149 — 5915)

LOGEMENTS
A LOUER
LOGIS neufs, très luxueux, pour couple sans enfant. Il faut le voir! Situé 135, Drummond, près lac Boivin. Libre immédiatement.
4 1/2, situé 100, St-Urbain, très propre, au 1er plancher, avec porte-patio. Système électrique. Libre 1er juin. \$125, par mois.
APPELEZ en tout temps: 372-2173. (130-144 — 6394)

* 110, ALEXANDRA: 4 1/2 pièces, chauffé, réfrigérateur et poêle fournis, taxe d'eau payée. Pour adultes seulement. \$140, par mois.
* RUE NOTRE-DAME: 5 1/2 pièces, situé 357, Notre-Dame. \$90, par mois; 2e étage, libre le 1er août.
* GARAGE: situé 27, rue Centre. S'adresser: 372-3850 ou 378-8253. (128-151 — 6246)

18—CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE à louer, endroit tranquille, usage du téléphone et T.V. Pour homme de préférence. S'ad.: 372-8713. (131-133 — 6426)

CHAMBRE avec poêle et réfrigérateur, endroit tranquille, pour messieurs seulement. Tél.: 378-9920. (130-136 — 6345)

CHAMBRE à louer dans centre-ville, avec poêle et réfrigérateur.
AUSSE: app. de 3 1/2 pièces, à louer, meublé.
S'adresser: 83, Gill, Granby. (129-133 — 6311)

20—LOCAL
A LOUER
BATISSE 32 x 10 pi avec fenêtres. Isolée, idéal pour chalet. S'ad.: Au Camping Granby, 334, ch. Robitaille, Granby. (130-136 — 6386)

LOCAL à louer, situé rue Principale à Granby, face au parc Miner. 2e étage, 2,000 pi. de plancher. A louer en parti ou en entier pour bureau ou salon de coiffure. Pour inf.: 469-3184. (133-151 — 6420)

26—HOMMES DEMANDES

VENDEURS à commission et à temps partiel demandé. Si la vente vous intéresse, veuillez envoyer votre nom et adresse à C.P. 614, Granby. (121-149 — 5947)

BESOIN d'un mécanicien pour camion diesel et de 2 aides-mécaniciens pour mécanique générale sur camion. S'ad.: 469-2830, demandez M. Claude Robert. (129-134 — 6244)

ON DEMANDE pizzaman avec expérience et un aide-cuisinier avec expérience, travail le soir. Livreur avec petite voiture, travail à la semaine. Se présenter en personne Rapid Pizzeria, 478, boul. Boivin, Granby. (127-133 — 6174)

LA CIE JITO (nécessités au foyer), produits garantis par les laboratoires Familex, a besoin d'un gérant de groupe avec expérience de vente à domicile. Ecrire et donner qualifications à: 5130, St-Hubert, Montréal. (124-145 — 6106)

RECHERCHE 1 opérateur de tout-usage avec expérience pour usine de tapis de Granby. Excellentes conditions de travail. S'adresser: KAY-BEL INC., 165, St-Hubert, Granby. Tél.: 378-7935. (130-135 — 6373)

AUGMENTER VOS REVENUS
Une entreprise progressive et reconnue recherche des représentants régionaux pour lignes additionnelles d'articles publicitaires: calendriers, crayons, cendriers, portefeuilles. Territoires exclusifs, grandes possibilités, généreuse commission.
PUBLISITE PRESTIGE
278, rue St-Jacques
Montréal, Qué. H3L 1Z8
Tél.: (514) 369-1367
(128-134 — 6217)

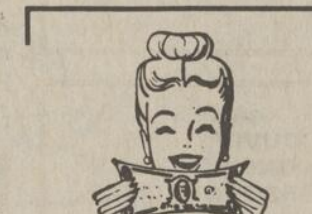
PERSONNEL DEMANDE

Une Entreprise de transformation laitière située dans la région de Lawrenceville recherche les services d'employés de production. Aucune expérience requise. Salaire de base variant entre \$2.24 et \$2.44 l'heure. Les personnes intéressées devront communiquer entre 8h30 a.m. et 5h p.m. à 514-535-6301. (129-131 — 6181)

28—FILLES, FEMMES DEMANDEES

SECRETAIRE, sténo-dactylo, bilingue, de préférence avec expérience. S'adresser: Jean-Paul Matton, notaire. Tél.: 378-4112. (130-136 — 6391)

CUISINIÈRE demandée pour travail de soir. S'adresser en personne au Restaurant Au Bon Repas, 430, Principale, Granby. (128-133 — 6203)



D'ici vos vacances d'été aux heures de votre choix GAGNEZ \$4.00 l'heure
Aucune expérience requise.
ÉCRIVEZ: Gérant du personnel féminin, C.P. 433, Granby, P.Q.
(131-145 — 6397)

AVON VOUS DEMANDE... Y A-T-IL UNE REPRÉSENTANTE AVON DANS VOTRE ENTOURAGE? Non? Nous avons alors peut-être besoin d'une personne comme vous. Venez dans votre quartier aux heures de votre choix et gagnez de l'argent. Intéressée? Composez 372-4116 ou écrivez Mme Huet, C.P. 28, Itherville, P.Q. (128-156 — 6243)

29—SERVICES DOMESTIQUE

GOUVERNANTE demandée à plein temps, ouvrage général de maison plus garde de 2 enfants, 5 et 7 ans. Chambre privée et commodités. Tél.: 378-3658. (131-138 — 6437)

31—OCCASIONS D'AFFAIRES

PLACEMENT impossible à 50%, seulement sur gain-capital.
5 ans
Rendement \$500, du \$1,000.
10 ans
\$1,350, du \$1,000.
20 ans
\$8,000, du \$1,000.
Informations: Acton Vale 546-2931, frais virés acceptés. (127-133 — 6172)

ATTENTION BRICOLEURS

LOCATION de machines à bois telles que: scie ronde, scie radiale, corroyeur, etc.
Samedi seulement ou le soir. Tél.: 372-2927. (121-149 — 5938)

33—AUTOS, CAMIONS A VENDRE

AUTO Ford Galaxie 500, H.T. 1966, tout équipée. Prix \$600. S'ad.: 37, Gill, Granby. Tél.: 372-4318. (129-135 — 6322)

PLYMOUTH station wagon, 1968, 318, très bonne condition. Prix \$800.
AUSSE: Chrysler 1926. Tél.: 378-4875, après 5h p.m. (130-133 — 6361)

TOYOTA Corona 72, Sedan, 4 portes, manuelle, dégivreur arrière, radio. En bonnes conditions. Prix suggéré \$1700, à discuter. Tél.: 378-9312. (131-133 — 6413)

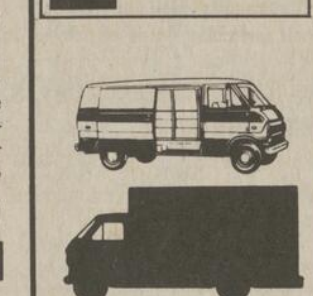
DATSUN 1200, 1972, 4 cylindres, transmission automatique. Dégivreur arrière, radio AM-FM. Seulement 14,000 milles. S'adresser: 514, Douville. Tél.: 378-7283. (130-136 — 6392)

37—MACHINERIES

HERSE à disques Massey Ferguson, semi-porté, 32 disques, section avant dentelée, graissée à vie. S'ad.: St-Césaire, 469-2780. (131-134 — 6436)

A VENDRE une paire de herse à disques International, traînée de 28 disques dont 14 cochées en avant de 18" de disques en parfait ordre. Seulement 2 ans d'usage. S'adresser: Jean-Marie Fournier, l'Ange-Gardien. Tél.: 293-5934. (130-133 — 6353)

LOCATION



CAMION 4 tonnes
Boite 18 pieds, pour une journée \$25, et 17¢ le mille

CAMION ÉCONOLINE
pour une journée \$15, et 15¢ le mille

TORINO
pour une journée \$13, et 10¢ le mille

MAVERICK
pour une journée \$10, et 10¢ le mille

LOCATION AUTORAMA INC.

960, Principale
Granby
378-4636
Prix spéciaux à la semaine et au mois

71—MAISONS
MOBILES
ROULOTTES

MAISON mobile de 5 1/2 pièces, modèle Glendale 1973. Tél.: 378-3132. (130-133 — 6364)

38—MEUBLES NEUFS ET USAGÉS

AMEUBLEMENT DUFFERIN
23, rue Dufferin
Tél.: 372-3717 ou 372-5598

AVONS de tout en magasin pour meubler dans l'usage. AVONS besoin urgent de réfrigérateurs, sets de chambres et bureaux indépendants. Avons également de tout dans meubles neufs et donnons forte allocation d'échange pour vos meubles usagés. (113-141 — 5557)

AUCLAIR MEUBLES
STE-CECILE-DE-MILTON
ACHETEUR et vendeur de meubles neufs et usagés. Tél.: 378-1375 ou 378-1547. (123-138 — 5860)

40—A VENDRE
DIVERS
AMEUBLEMENT et lingerie de pouponnière. Vendrais le tout au complet. Tél.: 378-6546. (130-133 — 6374)

SELLE à chevaux à vendre, en cuir, en très bonne condition. Tél.: 372-9298, soir et 372-4384, jour. (131-136 — 6429)

TRES beaux cèdres à vendre pour haie. Tél.: 378-9279. (133-138 — 6410)

43—BICYCLETTES,
MOTOCYCLETTES
KAWASAKI 1973, de route, 90 cc, 125 milles d'usage seulement, en parfaite condition. Balance de garantie. Tél.: 378-2735. (131-133 — 6403)

52—ARGENT
A PRETER
ARGENT A PRETER
En première ou deuxième hypothèques
Tél.: 378-4687
(123-151 — 6068)

PRETS HYPOTHECAIRES
1ère et 2e hypothèques de \$1,000 à \$200,000. de \$50,000 à \$100,000. Taux à

ENCAN CHEZ JEAN-PAUL LAFORME

2ème rang STE-HELENE,
Cité Bagot (sortie 92 1 mille
de la transcanadienne)

MERCREDI LE 15 MAI

1974 à 1 heure précise

SERA VENDU: 36 têtes d'an-

imaux Holstein toutes claires de

test fédéral. Ce très bon troupeau

comprend 26 vaches à lait, quel-

ques-unes d'entre elles vèleront à

l'autome; 4 taures Holstein d'un

an; 4 génisses d'élevage; 2 boeufs

de 1 et 2 ans. Le quota de lait

industriel sera vendu avant les

vaches; 11 truies cochonnant en

tout temps; 2 mâles;

MACHINERIE: 1 tracteur Oliver

modèle 1370 diesel, barrage de

roues, servodirection, avec broque

Oliver sur devant seulement 240

heures; 1 set de chaînes de tracteur

à anneau; 1 tracteur Oliver modè-

le 55 à gaz; 1 charrie Hydram 3

raies déclencheuse neuve, att. 3 pts.

1 charrie 2 raie Massey-Harris att.

3 pts; 1 herse à roulettes 12/12

trainante; 1 herse à finir 4 pan-

neaux; 1 niveleuse att. 3 pts; 1

semoir 11 disques; 1 épandeur à

fumier Oliver capacité 145 minots

sur prise de force; 1 épandeur à

fumier New-Idea capacité 110

minots; 1 drill à grain; 1 moulin à

faucher Massey-Harris semi-porté;

1 fileur acrobate neuf; 1 monte-

balle George White avec moteur;

1 presse à foin New Holland mo-

dèle 168; 2 voitures avec plate-

formes; 1 souffleur à neige att. 3 pts.

neuf; 1 remorque 2 roues; 1 scie

ronde; 1 refroidisseur à lait; 25

bidons à lait; 1 sleigh fine; 1 com-

presseur à air; 1 meule électrique;

1 clipper à vaches etc. etc. Un

stock de hangar trop long à énu-

mérer. CONDITIONS: COMP-

TANT ou prêt de banque. La terre

de 120 arpents très bien bâtie est à

vendre.

JEAN-GUY CHAMPIGNY

Encanteur licencié

ROXTON-FALLS, Cte Shefford

Tél.: 548-5733

(130-133-6298)

ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'HOPITAL GÉNÉRAL DE SHEFFORD RÉGION SUD DE MONTREAL (6-C)

AVIS

Est par les présentes donné à tou-

tes les personnes majeures ayant

bénéficié des services de l'hôpital

Général de Shefford durant la pé-

riode s'étendant du 1er juin 1971

au 31 mai 1974 qu'elles pourront

participer à l'élection de deux (2)

membres du Conseil d'administra-

tion au cours d'une assemblée qui

se tiendra, jeudi, le 13 juin 1974, à

19h30 (7h30 p.m.) à la Salle des

délibérations de l'Hôtel de Ville de

Granby, 87, rue Principale.

Les formulaires requises pour les

mis en nomination sont délivrés

par le directeur général de l'établis-

sement et devront lui être retour-

nées avant le 6 juin 1974, à l'a-

dresse suivante:

Hôpital Général de Shefford

a/s Directeur général

205, boul. Leclerc,

Granby, J2G 1T7

Pour obtenir les formulaires de

mise en nomination, bien vouloir

vous adresser au bureau du directeur

général (secrétariat administratif)

et/ou au bureau de l'information à

l'entrée de l'hôpital.

Les usagers présents à l'assemblée

pourront se prévaloir de leur droit

de vote sur présentation d'une carte

ou de toute autre preuve attestant

qu'ils ont fréquenté l'établissement

au cours de la période mentionnée.

A moins de changement, l'assem-

blée d'élection se tiendra à la date,

à l'heure et au lieu ci-haut men-

tionnés sans autre avis.

Le 10 mai 1974

(133 — 6438)

Le championnat au YMCA de Québec

SASKATOON (PC) — Les huit membres du YMCA de Québec ont remporté, samedi soir, le championnat canadien de nage synchronisée par équipes. L'équipe québécoise a vaincu les anciennes championnes, les

Araballes de Calgary, 93,6 à 90,4.

Sylvie Fortier, qui a triomphé en solo ouvert et ferme jeudi et sa co-

équipière Linda Bédard, qui a triomphé en duo

avec Sylvie, vendredi, ont dirigé le Québec. Les autres membres de l'é-

quipe sont Kiki Ander-

son, Jocelyne Boucher,

Danielle Lauzon, Mari-

Rose Paulin et Judith

Verret.

Les Aquadettes d'Ed-

monton ont pris le 3w

rang avec 85,8, devant

Vancouver avec 83,2 et

l'Ontario avec 82,9.

Samedi, Laura Wilkin,

de Calgary, avait triom-

phé dans l'ensemble des

figures avec 74,66 points,

devant sa coéquipière

Lorraine Nicholls et Mlle

Fortier.

La seule équipe améri-

caine inscrite s'est clas-

sée 4e dans les épreuves

omnium.

Mlle Fortier a rempor-

té le titre dans l'ensem-

ble soit une 4e médaille

d'or, avec un total de

170.620 devant Mlle Wil-

ken avec 170.041.

les sports EN BREF... EN BREF

INDIANAPOLIS Reuter — L'Américain A. J. Foyt a réalisé le meilleur temps de la première série d'es-

sais pour les 500 Milles d'Indianapolis qui se déroule-

ront le 26 mai.

Le Texan, déjà trois fois vainqueur des 500 Mil-

les, a tourné à la moyenne de 309,4 kmh sur quatre

tours. Les essais qui doivent sélectionner les 33 con-

currents parmi les 98 engagés ont été abrégés d'une

heure et demie en raison de la pluie. Une autre

séance aura lieu samedi prochain.

Pour des raisons de sécurité, la vitesse des voitu-

res a été techniquement limitée et on pense que les

records ne seront pas battus cette année dans ce qu'o

n appelle "la course la plus rapide du monde".

NAPLES, Talie (PC) — Le Canada a subi l'élimi-

nation hier, en première ronde de la coupe Fédéra-

tion de tennis, en cédant par 3-0 devant l'Allemagne

de l'Ouest, Andrée Martin, de Montréal, a cédé par

6-3, 6-2 devant Helga Mastoff tandis que Jane O'Hara,

d'Ottawa, cédait par 6-0, 6-1, devant H. Heesl.

"Je ne suis pas un saint" —

W. Brandt

L'intérêt québécois

nos

Obligations d'épargne du Québec

Nommé chancelier

MONTREAL — Le directeur général de l'Institut de réhabilitation de Montréal, le docteur Gustave Gingras, vient d'être

mier ministre de cette province maritime, M. Alex Campbell.

La nomination d'un Québécois d'expression française au poste de chancelier d'une université anglophone, située dans une autre province, constitue un précédent.

Le docteur Gingras est un éminent médecin dont la réputation a traversé la frontière canadienne, sa carrière l'ayant mené dans tous les coins du globe.

En plus de ses fonctions de directeur de l'Institut de réhabilitation de Montréal, le nouveau chancelier, qui a été président de l'Association médicale canadienne et du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec, poursuit un travail humanitaire au Sud-Vietnam et ailleurs, dans le cadre des programmes de l'Agence canadienne de développement international et de l'Organisation mondiale de la santé.



Le Dr Gustave GINGRAS

nommé chancelier de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard, succédant ainsi à M. Thane A. Campbell, père du pre-

**"C'est pas ce que
je cherchais..."**

BONN (Reuter) — "Mon Dieu, ce n'est pas du tout ce que je recherchais", se serait écrié le maître espion Guenter Guillaume en apprenant en prison que le chancelier Willy Brandt avait démissionné à la suite du scandale dont il est la cause.

Le magazine "Stern" rapporte que telle a été la réaction de l'agent venu du froid lorsque les personnes qui l'interrogeaient lui ont montré les journaux annonçant la décision de l'ancien bourgmestre de Berlin-ouest, pris

"Ce n'est pas possible... Maintenant que les relations entre nos deux États s'accroissent" avait dit "Ce n'est pas possible... Maintenant que les relations entre nos deux États s'accroissent", aurait dit Guillaume.

L'espion, arrêté il y a un peu plus de deux semaines, a été transféré de Bonn à la prison de Cologne et placé dans une cellule équipée d'une porte en verre à l'épreuve des balles, facilitant une surveillance permanente.

D'après Stern, Guillaume a envoyé une lettre à ses anciens collègues de la chancellerie en proposant de discuter avec eux et avec M. Willy Brandt de toute l'affaire "parce que je ne suis rien de plus, et aussi rien de moins, que votre adversaire politique".

Selon le magazine "Der Spiegel", qui parle également de cette lettre, Guillaume qui a admis être capitaine de l'armée populaire est allemande, conclut sa missive en faisant remarquer qu'on lui doit encore des notes de frais pour les voyages qu'il a effectués avec l'ancien chancelier.

M. Willy Brandt a regagné dimanche matin Bonn après une visite de bonsoir quatre heures à Berlin-Ouest où il a assisté aux cérémonies marquant le vingt-cinquième anniversaire de la fin du blocus.

BERLIN-OUEST Reuter — "Je ne suis pas un saint", a déclaré samedi l'ancien chancelier ouest-allemand Willy Brandt, qui a violemment démenti les accusations actuel-

lement lancées contre lui.

Revenu samedi à Berlin-Ouest, où il commençait son ascension dans le monde politique, M. Brandt a reçu une cha-

leuse ovation d'un millier de membres et d'employés de son parti social-démocrate.

Certaines forces sont actuellement à l'œuvre et essaient de me détrui-

m'abattre, et je sais que les honnêtes gens d'Allemagne sont avec moi," a-t-il poursuivi.

Accusations — La présence "d'un agent à la chancellerie

re moralement, pour porter atteinte à ma politique et à mon parti," a déclaré le Prix Nobel de la Paix.

"Je ne suis pas un saint, et je n'ai jamais prétendu être à l'abri des faiblesses humaines. Il en a été question à l'époque de mes années à Berlin-Ouest."

"Mais je ne succomberai pas aux méprisables méthodes que certains adversaires utilisent pour

ne doit pas être un prétexte pour permettre à l'opposition ou aux irréductibles de Berlin-Est, de ne pas respecter les accords ou de torpiller la politique de détente," a encore déclaré l'ancien chancelier, qui a démissionné mardi soir.

"M. Honecker a peut-être été en mesure de contribuer à la démission d'un chancelier fédéral, mais personne ne devrait lui permettre de miner la détente en Europe centrale," a-t-il ajouté. C'est la première fois depuis le début de l'affaire Guillaume, que le chancelier cite le nom de M. Honecker, premier secrétaire du Parti socialiste unifié est-allemand SED.

M. Brandt a recommandé aux membres de son parti d'ignorer "la campagne vile et calomnieuse" lancée contre lui depuis l'arrestation de Gunther Guillaume. Celle-ci "s'est intensifiée" — et peut-être sommes-nous pas encore au maximum — jusqu'à affirmer que j'ai usé de mon influence pour utiliser des fonds publics à des fins personnelles.

Il faisais ainsi allusion à des accusations lancées dans la presse des années cinquante, où son nom avait été lié à celui d'un agent féminin est-allemand.

MAINTENANT

9 1/2 %

**les 2
premières
années**

Elles sont encaissables en tout temps, à leur pleine valeur.

Elles arrivent à échéance dans 5 ans, rapportent un intérêt de 9 1/2 % les 2 premières années si vous les conservez jusqu'à la date de paiement des intérêts et 8 1/2 % les 3 dernières années. Elles se vendent en coupures de \$100, \$500, \$1,000 et \$5,000 avec un maximum de \$40,000 par personne ou succession. Pour les coupures de \$5,000, vos intérêts peuvent vous être expédiés directement par chèque, chaque année.

Les Obligations d'épargne du Québec sont offertes à tous les Québécois. Achetez-les chez votre courtier en valeurs mobilières, à votre banque, caisse populaire ou société de fiducie.

Investissons dans le Québec, c'est un placement sûr.



**c'est notre
intérêt!**



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DES FINANCES

Québec: KM "zéro"

QUEBEC (PC) — Le ministre québécois des Transports, M. Raymond Mailloux, a posé un geste historique vendredi matin quand il a dévoilé la borne kilométrique "0" zéro devant l'édifice de l'Assemblée nationale, à Québec.

Cette borne kilométrique servira désormais à calculer toutes les distances à partir de la capitale provinciale.

Cette cérémonie marquait en même temps le 60 ième anniversaire de fondation du ministère du ministère des Transports, le premier créé au Canada.

C'est après consultation auprès du Service de la géographie du ministère des Transports qu'il a été décidé d'installer cette borne "0" à proximité du parlement, qui constitue le centre géographique du territoire reconnu comme étant le centre-ville de Québec.

Le dévoilement de cette borne kilométrique consacre par ailleurs officiellement l'adoption du système international de mesures à Québec.

Du sérieux à... l'insolite

Le fils est visé

SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION Reuter — MM. Paul Verges, secrétaire général du Parti communiste réunionnais, et Christophe Mitterrand, fils du candidat à la présidence de la République, ont été victimes d'un attentat, alors qu'ils revenaient d'une série de meetings électoraux tenus en fin de semaine dans le sud de l'île. Il n'y a pas eu de blessés.

Des pierres avaient été disposées sur la route au passage des voitures pour les stopper.

Des coups de feu ont été tirés sur les occupants. Mais seul le véhicule occupé par M. Paul Verges a été touché.

Un phénomène de la brousse

KINSHASA (AFP) — Un éléphant armé de quatre défenses vient d'être découvert dans une forêt de la région du Haut-Zaïre, au nord-est du pays.

Sa capture, a indiqué la Voix du Zaïre, va être tentée. Le "roi des éléphants" deviendrait alors le pensionnaire du zoo de Kisangani. En cas d'échec, cet éléphant-phénomène et le troupeau qui l'accompagne seront poussés vers une réserve récemment créée dans la région.

Semaine des "coui-couis"

IWAKI, Japon (AP) — M. Masato Oe, 24 ans, a décidé d'abandonner momentanément son automobile pour une motocyclette... parce que deux bergeronnettes ont installé leur nid dans le moteur de sa voiture, et qu'il y a maintenant des oeufs.

M. Oe ne reprendra sa voiture que lorsque les oeufs seront éclos, et que les petits pourront quitter leur nid.

Les Japonais observent actuellement une "semaine des oiseaux".

La police à l'église

BARCELONE (AP) — Le P. Josep Camps, curé de la paroisse de San Andrés, dans les faubourgs de Barcelone, a accusé samedi la police d'avoir violé les accords entre l'Eglise et l'Etat, en s'opposant à la tenue d'une réunion qui devait porter sur la peine de mort.

Le prêtre avait été invité à la réunion, qui s'est tenue la semaine dernière, par le groupement chrétien local pour la défense des droits de l'homme.

Il a affirmé que "d'importants renforts de police" avaient bloqué l'entrée de l'église, et que la réunion avait dû être annulée.

Conformément aux accords conclus entre l'Eglise et l'Etat, a dit le P. Camps, les citoyens "ont le droit de se réunir dans les églises pour discuter de questions présentant un intérêt pour la société."